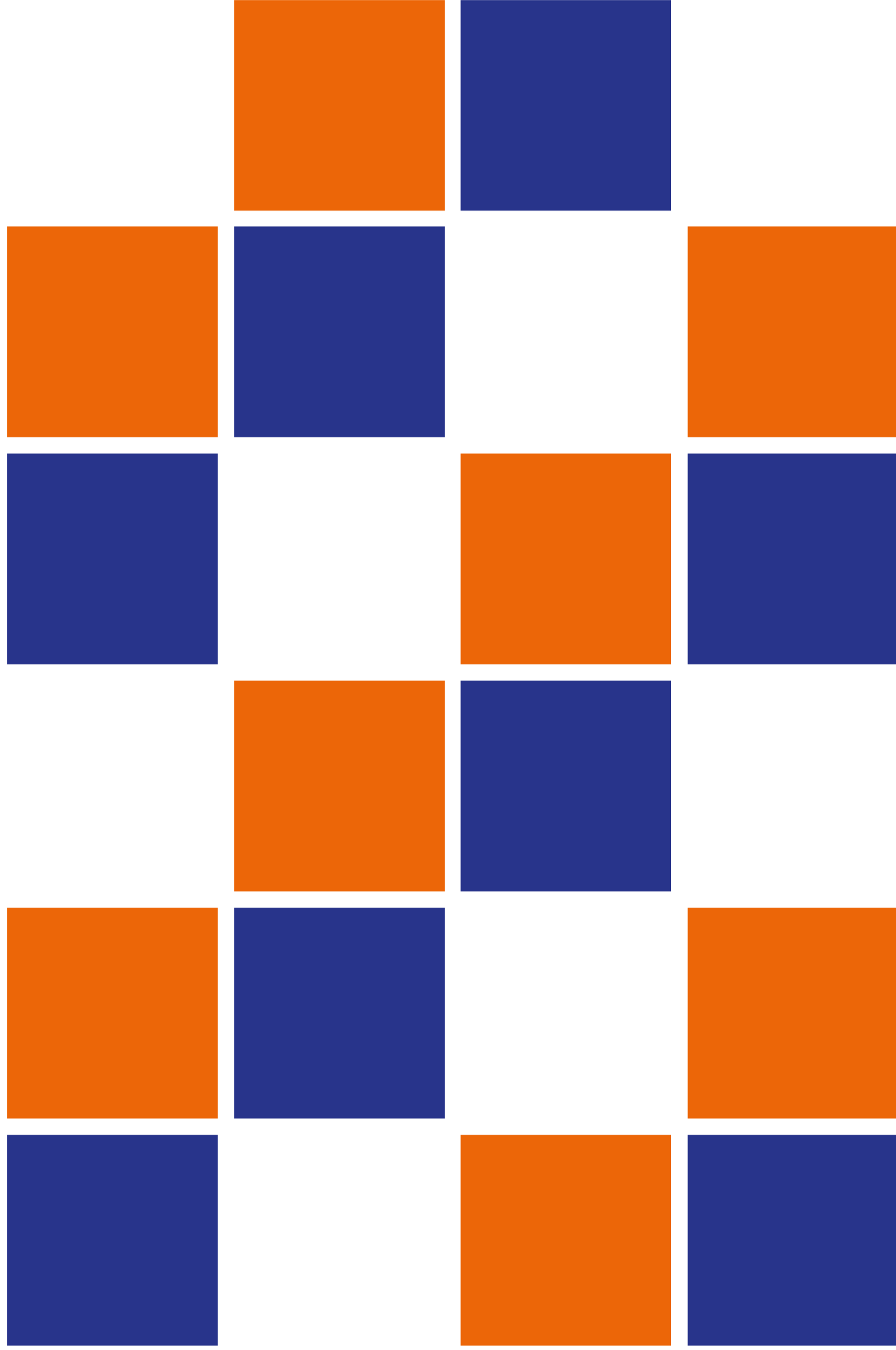


CLERMONT-FERRAND
23 ET 24 JUIN 2022

10^{ÈMES}

ENTRETIENS



PROGRAMME

 CLUB VILLE
AMÉNAGEMENT

DE

L'AMÉNAGEMENT

LE CLUB VILLE AMÉNAGEMENT ADRESSE SES PLUS VIFS REMERCIEMENTS À L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DES 10^E ENTRETIENS DE L'AMÉNAGEMENT



ÉDITORIAL

Après deux années singulières où l'activité du Club fut, en dépit de la pandémie, plurielle et intense, la 10^e édition des Entretiens de l'aménagement aura, à n'en pas douter, une saveur particulière. La crise sanitaire a accéléré la transformation des attentes des citoyens en matière de qualité des logements, d'espaces ouverts et de solidarité. Plus largement, les évolutions climatiques, les innovations numériques, les aspirations sociétales et les changements du cadre législatif et réglementaire exigent, plus que jamais, de faire évoluer nos modes de penser et d'agir pour dessiner de nouvelles figures de l'aménagement. Au quotidien, les aménageurs, comme tous les acteurs de la fabrique urbaine, sont confrontés à des défis techniques, urbains et sociétaux encore impensés il y a quelques années seulement.

Malgré des injonctions souvent contradictoires, allant parfois jusqu'à la remise en question de la pertinence même de l'acte d'aménager et de transformation de la ville, des approches sont expérimentées et déployées dans nos territoires, à différentes échelles et avec de nouveaux acteurs.

Cette 10^e édition est non seulement l'occasion d'échanger entre acteurs de l'aménagement, mais aussi de découvrir les projets portés à l'échelle du territoire Clermont-Auvergne. De Vichy au quartier St Jean, des innovations de Pérignat-ès-Allier à l'opération de renouvellement du quartier Saint-Jacques, douze parcours urbains vous permettront de prendre la mesure du dynamisme d'un des territoires les plus plébiscités de l'hexagone. Deux jours pour croiser les points de vue avec des experts, des chercheurs, des élus sur les actions et solutions les plus avancées pour répondre aux enjeux de demain.

Découvrez le programme de ces deux journées, emparez-vous de nos interrogations et venez contribuer à la réussite de ces rencontres. L'ensemble des membres du Club Ville Aménagement et les partenaires engagés avec nous pour cette 10^e édition sont heureux de vous accueillir à Clermont-Ferrand.

Éric Bazard, Président du Club Ville Aménagement

SOMMAIRE

PARTENAIRES	2
ÉDITORIAL	3
DÉBATS	5 – 39
Plénière d'ouverture	5
Les trajectoires post carbone de l'aménagement	6
Implication citoyenne : construire ou déconstruire le projet urbain ?	10
Société et biodiversité : pour une nouvelle nature de ville	12
Acteurs – chercheurs, le débat continue	16
L'aménagement public face aux transitions : adaptation ou refondation ?	19
Territoires oubliés, territoires d'avenir	22
Réparer la ville	25
Mise en œuvre des objectifs du ZAN et recyclage foncier : comment passer au concret ?	31
La ville digitale du 21e siècle : Butte Montmartre ou Mont Everest pour les aménageurs ?	36
Plénière de clôture	39
VISITES URBAINES	40 – 45
LE CLUB VILLE AMÉNAGEMENT	46
INFOS PRATIQUES	47



Visite n°1 - © Kessler Rabanese — FR.Scuze

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

JEUDI 23 • 9H • AMPHITHÉÂTRE • Animation: Cyrille POY (président LesCityZens)

Tenir les 10^e Entretiens de l'aménagement à Clermont-Ferrand invite à interroger les relations complexes qui maillent les territoires d'une métropole multipolaire. Il s'agit de prendre la mesure de la construction d'un projet de développement collectif, réunissant des territoires aux échelles et aux problématiques diverses, aujourd'hui incarnés par la candidature de Clermont-Ferrand au label de capitale européenne de la culture. L'élaboration d'une vision collective à l'échelle d'un territoire élargi nécessite des relais pour passer à l'acte dans des contextes de projet variés. Au-delà du cas spécifique de Clermont-Ferrand, les défis à relever, environnementaux, sociaux et de reconfiguration économique, impliquent de renouer avec une pensée aménagiste capable d'articuler les échelles et d'agir de façon circonstanciée, au plus près des particularités de chaque contexte. La mise en œuvre de la loi Climat et Energie va par ailleurs entraîner un bouleversement des manières de penser le développement des territoires et de réinvestir les petites et moyennes villes. Les expériences de Sedia en Franche-Comté et BMA pour la région brestoise invitent à penser les outils à l'aune du projet et à assumer une adaptation d'ampleur de l'échelle, du cadre et des modalités d'intervention des aménageurs.



Claire GUIHÉNEUF Directrice générale de BMA - Brest Métropole aménagement (SEM et SPL) depuis 2015. Juriste de formation, elle est titulaire d'un DEA d'Etudes politiques et d'un DESS de gestion publique

de l'Université Paris Dauphine. Elle y a été pendant trois ans allocataire de recherche au sein du LEGOS (Laboratoire d'Economie et de Gestion des Organisations de Santé). Toutes ses activités professionnelles l'ont amenée à accompagner les collectivités locales: à Nantes, à Saint-Nazaire et depuis 2007 à Brest, d'abord comme directrice de l'agence d'urbanisme puis de la SEM/SPL d'aménagement qui intervient aussi sur la rénovation énergétique des bâtiments et la mobilité. Le fil rouge de ce parcours, essentiellement dédié à la culture, à l'urbanisme et l'aménagement, est l'analyse stratégique et l'aide à la décision des élus.



Hélène NESSI Maîtresse de conférences en Urbanisme et Aménagement à l'université de Paris Nanterre et membre du laboratoire Lavue (UMR 7218). À partir d'une entrée par les réseaux techniques,

ses travaux portent sur les enjeux de gouvernance de l'aménagement des territoires périurbains. Ils traitent également des pratiques habitantes des périurbains, de leur pratique de mobilités, ainsi que de leurs représentations des territoires. Plus récemment, elle s'intéresse à la question énergétique dans le projet urbain et à la territorialisation énergétique en étudiant la déclinaison des normes de l'échelle européenne à l'échelle locale.



Bernard BLETTON Après l'obtention d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole des Mines de Nancy, il rejoint le secteur de l'aménagement d'abord à Dijon et, depuis 1998, au sein de l'ensemble d'établissements

publics locaux constitué autour de la SEM Sedia BFC dont la croissance singulière se constate par le déploiement d'activités sur toute la Franche-Comté. Bernard Bletton est désormais directeur de SEM Sedia BFC et son parcours professionnel est animé par ses convictions sur l'importance de faire dialoguer le secteur public et privé pour adapter les modèles d'aménagement aux nouvelles contraintes. Il a participé à la construction d'une «grappe» d'EPL allant de la «quasi-régie» (SPL) aux outils patrimoniaux, conférant aux élus une maîtrise de leurs développements et une bonne irrigation de leurs territoires.



Olivier BIANCHI Maîtrise de droit public, puis DEA de sciences politiques, avant d'enseigner à l'université d'Auvergne. Élu à Clermont-Ferrand depuis 1995, il devient adjoint à la culture de Serge Godard en

2001 puis maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Communauté en 2014. Fidèle à son engagement pour la culture, Olivier Bianchi fédère la candidature de Clermont-Ferrand au titre de Capitale européenne de la Culture 2028 en faisant de ce projet un étendard pour tout le Massif central. « Mon ambition est de parvenir à consolider un modèle métropolitain associant cohésion, innovation et résilience face aux défis écologiques, énergétiques, sociaux et économiques qui nous font face ».

LES TRAJECTOIRES POST CARBONE DE L'AMÉNAGEMENT

L'atteinte de l'objectif de neutralité carbone en 2050 nécessite une transformation rapide des modèles d'aménagement à l'œuvre, quelle que soit l'échelle d'intervention. Notre tour d'horizon montre de premières initiatives de la part des aménageurs, mais la transformation du modèle de l'aménagement se fait attendre. Les changements en cours convoquent de nouvelles méthodes et savoir-faire : métrique carbone, compréhension des filières, adaptation climatique, rénovation, réduction de la mobilité, accompagnement des changements de modes de vie et de consommation, etc. Au-delà, les fondements de l'aménagement sont interrogés. La question climatique nous conduit à adopter des modèles plus sobres en consommation foncière, recentrés sur la rénovation, conjuguant les enjeux de territoire avec les échelles opérationnelles.

Ces travaux sont issus du groupe de travail du Club sur l'aménagement face au changement climatique, initié en 2019. Pilotes : Virginie Vial, Henri Specht, Romain Champy. AMO : Florian Dupont, Clara Guéguen.



Virginie VIAL Pratique depuis 20 ans la maîtrise d'ouvrage de grands projets urbains qui portent de fortes ambitions et développent un modèle qui leur est propre : Eurodisney en France, le réaménagement des terrains Renault à Boulogne-Billancourt, la transformation de l'île de Nantes. Elle est aujourd'hui directrice générale de la Samoa, aménageur et développeur de l'île de Nantes.



Henri SPECHT Paysagiste diplômé de l'ENSP de Versailles, Henri Specht, après un début de parcours professionnel en tant que maître d'œuvre, est engagé depuis 12 ans dans la maîtrise d'ouvrage de grands projets urbains en Ile-de-France. Au sein de l'EPAMARNE entre 2010 et 2017, il s'est impliqué sur le territoire du Val d'Europe puis sur les projets urbains connexes aux gares du Grand Paris Express développant un savoir-faire portant en particulier sur l'articulation entre les questions territoriales et environnementales en phase opérationnelle. Il est, depuis 4 ans, directeur du projet du village olympique et paralympique au sein de la SOLIDEO (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques).



Florian DUPONT Il co-fonde Zefco en 2018 avec François Peyron, où ils défendent l'approche environnementale de la fabrication urbaine. Formé en Master d'ingénierie environnementale pour l'architecture au Centre des Technologies Alternatives au pays de Galles après un IUT d'environnement et un Master d'urbanisme à la Sorbonne et à l'université de Lisbonne. Florian a travaillé chez EDAA (devenu AE-COM) à Londres avant de rejoindre le groupe d'ingénierie Burgeap puis l'agence Franck Boutté Consultants où il a pris la direction du pôle Ville et Territoires. Après avoir été co-rédacteur en chef de la Revue Urbaine et de plusieurs articles, il est l'auteur avec Ariella Masbounji de « L'énergie au cœur du projet urbain » et de « 200 initiatives pour la transition énergétique des territoires ». Il est lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes en 2007.



Romain CHAMPY Depuis juin 2020, directeur opérationnel du pôle 2 de la SEM OPPIDEA. Il pilote plusieurs projets d'aménagement sur le territoire de la métropole de Toulouse. Diplômé de Sciences Po Aix et du Master Sciences sociales EHESS ENS, il a occupé précédemment les postes de chef de projet et de directeur des projets au sein de la SPL Euralille. Il est lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes en 2016.



Clara GUÉGUEN Chargée d'études chez Zefco où elle investigate, depuis 2019, le sujet de la ville bas-carbone à travers des projets de conception de bâtiment et d'accompagnement stratégique. Après avoir suivi une formation d'ingénieure en système urbain à l'université de technologie de Compiègne, où elle s'est formée en aménagement et ingénierie de l'environnement, Clara a complété sa formation au sein de la maîtrise en génie de l'environnement de l'École de Technologie Supérieure de Montréal. Elle a participé en 2018 à la conception d'un projet prospectif pour la ville de Montréal dans le cadre de l'exposition permanente du musée de l'Environnement de Montréal.

PLATEAU

JEUDI 23 • 10H30/12H • AMPHITHÉÂTRE • Animation : Romain CHAMPY

LES TRAJECTOIRES POST CARBONE DE L'AMÉNAGEMENT

Afin de répondre à la stratégie nationale bas carbone qui traduit les accords de Paris, des premiers scénarios de décarbonation ont été énoncés qui définissent des pistes de transformation de notre société. L'ADEME a conduit un travail poussé et a quantifié quatre trajectoires de neutralité carbone (Transition(s) 2050). Ces scénarios interrogent la place respective de la sobriété, des évolutions des modes de vie et du progrès technique. D'autres comme le Shift Project, Négawatt ou RTE ont établi leurs propres scénarios, avec des convergences évidentes, notamment sur la réhabilitation et le biosourcé et des divergences sur la place de la technologie et de la mobilité.

Ces prospectives nourrissent le débat. D'une part, elles nous renvoient au caractère désirable et soutenable des sobriétés qui s'imposeront à nous : fin du modèle de la maison individuelle et limitation de la production neuve

de logements, intensification des usages du bâti nécessitant de nouvelles coopérations, réduction des besoins de mobilité, etc. D'autre part, elles nous interrogent sur notre capacité technique et économique à conduire des chantiers massifs de renouvellement urbain et de rénovation énergétique dans un temps court. Enfin, elles questionnent de possibles rééquilibres territoriaux, la résilience des territoires et des populations. Dans ce contexte, quel renouvellement des formes de solidarités territoriales peut-il être imaginé, sur la base de quelles trajectoires et de quelles gouvernances ? Enfin, quels seront les rôles de l'aménageur ?

Cette table ronde est également l'opportunité de débattre de ces problématiques avec Anne Fraisse et Jean-Marie Quéméner, les deux copilotes de la feuille de route pour la décarbonation de la filière Aménagement et Construction.



Albane GASPARD Chargée d'études prospectives au service bâtiment de l'ADEME. Elle pilote des études de prospective stratégique, comme « Imaginons ensemble les bâtiments de demain » (batimentde-main.fr), en partenariat avec le CSTB, et du volet bâtiments des scénarios Transition(s) 2050 de l'ADEME.



Anne FRAISSE Directrice générale d'Urbain des Bois, nouvelle filiale du groupe Icade dédiée aux projets urbains et immobiliers bas carbone. Précédemment directrice adjointe d'Europolia, elle a piloté des opérations économiques d'envergure dans le secteur aéronautique de Toulouse, et porté le Projet Partenaire d'Aménagement du quartier gare de Toulouse Matabiau. Elle a également exercé les fonctions de DGS de l'intercommunalité de Blagnac Constellation et travaillé en direction des finances de collectivités locales. Engagée depuis plusieurs années dans la transition écologique de la ville, elle a participé à la Commission spécia-

lisée du ONTE, est membre du comité directeur du Réseau National des Aménageurs et administratrice d'Adivois. Elle pilote actuellement la feuille de route nationale sur la décarbonation de la filière aménagement, dans le cadre du programme européen Fit for 55 et de la Stratégie Nationale Bas Carbone.



Sébastien MAIRE Expert en résilience territoriale et en transition écologique et sociale des territoires. Après avoir occupé des fonctions politiques et de direction administrative dans les collectivités auprès de différents types de territoires, il a construit la première stratégie de résilience d'une ville française en tant que haut responsable de la résilience de la Ville de Paris, dans le cadre du réseau mondial 100 Resilient Cities. Depuis septembre 2020, il est délégué général de l'association France Ville Durable, qui réunit dans un même collectif de réflexion et d'action, l'Etat français, des collectivités locales, des entreprises et des experts. Cette organisation nationale d'intérêt général

visé à accélérer la transition des territoires, en identifiant, valorisant et diffusant les meilleures pratiques et réalisations, en France et à l'international.



Jean-Marie QUÉMÉNER Chef du bureau de l'aménagement opérationnel au sein de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature du ministère de la transition écologique et des relations avec les collectivités territoriales. Il est plus particulièrement chargé de l'évolution et du déploiement des outils juridiques et contractuels de l'aménagement opérationnel : contrats de projet partenarial d'aménagement, organismes de foncier solidaire et bail réel solidaire... Il est, par ailleurs, chargé du pilotage de la feuille de route de décarbonation de l'aménagement dans le cadre de l'article 301 de la loi climat résilience. Il a auparavant exercé plusieurs fonctions au sein du ministère et de ses services déconcentrés dans le domaine de la gestion des ressources naturelles.

ATELIER 1

VENDREDI 24 • 10H30/11H30 • SALLE BLAISE PASCAL

LE RÔLE CLEF DE L'AMÉNAGEUR POUR LES FILIÈRES BAS CARBONE

Les aménageurs ont un rôle d'entraînement à jouer pour emmener le secteur de la construction vers plus de durabilité. Prescripteurs, maîtres d'ouvrage, bailleurs, monteurs de projet, animateurs ou initiateurs de filières, ils peuvent adopter un rôle protéiforme dans la montée en compétence collective. Dans le constat partagé de la nécessité de faire émerger de nouvelles chaînes de valeur pour les matériaux biosourcés, le géo-sourcé, le réemploi, la fabrique de sols fertiles, la gestion des terres excavées ou les revêtements d'espaces publics, les aménageurs ont un rôle particulier à la charnière

entre la commande effective et l'environnement des filières. Avec les acteurs publics, ils peuvent contribuer à industrialiser, stabiliser, sécuriser, massifier certaines filières choisies.

Les deux mondes se rencontrent directement, depuis quelques années seulement, sur quelques projets emblématiques. Ils nous permettent de nous interroger sur le rôle de l'aménageur dans cette nouvelle posture : jusqu'où remonter la filière ? Comment bien l'accompagner ? Comment piloter ensemble la production urbaine et l'approvisionnement amont ?



Antoine DU SOUICH Depuis septembre 2019, directeur de la stratégie et de l'innovation de SOLIDEO. Diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale des ponts et chaussées, il occupe successivement les postes de chef du bureau des agences de l'eau au ministère de l'Écologie de 2006 à 2008, de chef du service territorial Nord-Ouest à la DDE de l'Essonne de 2008 à 2011. Il a également participé à la préfiguration de l'Établissement public de Paris-Saclay dont il a été le directeur du développement durable de 2011 à 2015, puis le directeur général adjoint en charge de la stratégie et de l'innovation de 2015 à 2019.



Adrien GROS Diplômé de l'école Centrale de Lille et du master d'urbanisme de Sciences Po. Après une première expérience professionnelle à l'EPA Orly RunGIS Seine Amont, il rejoint l'agglomération bordelaise en 2011 pour piloter des projets urbains de l'OPH aquitanis, dont il devient directeur de l'aménagement urbain en 2016. Il met en œuvre plusieurs projets, dont notamment celui des Sécheries à Bègles, et

contribue au développement de l'activité d'aménagement du bailleur sur la Nouvelle Aquitaine. De nouvelles opérations à Biganos, en Pays Basque ou à La Rochelle, permettent à Aquitanis d'explorer les champs de la transition écologique et de la participation. Il participe aussi à la mise en place de l'OFS métropolitain et au développement de l'occupation temporaire sur la métropole en partenariat avec Plateau Urbain.



Marie JORIO Ingénieure X-Ponts et urbaniste, occupe différents postes de direction de projets urbains d'envergure, à la RATP puis à l'Établissement Public d'Aménagement Seine-Arche. Elle devient ensuite membre des comités de direction de l'EPADESA puis d'Espaces Ferroviaires (SNCF Immobilier) où elle développe les ambitions environnementales des projets qu'elle supervise. Devant l'urgence écologique qui grandit, elle se met à son compte en 2018 sous la marque Shift City, pour consacrer du temps à l'enseignement et la formation à la transition écologique, notamment pour l'école des Ponts, l'école d'architecture Paris Belleville et Ponts Formation

Conseil. Elle développe en parallèle une activité de consultante dans le champ de la ville post carbone, en particulier pour la filière bois construction (France Bois 2024, ADIVbois, Fibois).



Matthias TROUILLAUD Diplômé du Master Stratégies Territoriales et Urbaines et du Cycle d'Urbanisme de Sciences Po, Matthias Trouillaud est responsable d'opérations au sein de la SPL

Nantes Métropole Aménagement depuis 2007. Ses missions l'ont conduit à intervenir sur des problématiques et territoires variés (quartier de gare, zones ANRU, renouvellement de friches et d'infrastructures). Avec l'équipe d'OBRAS, il intervient depuis 2012 sur le projet Pirmil – Les Isles. L'ambition : faire la preuve qu'il est possible de concevoir et réaliser des villes à la fois responsables et résilientes, mais aussi désirables et accessibles socialement. La méthode est fondée sur un renouvellement systématique des processus d'une opération d'aménagement (commande, conception, mise en œuvre), ainsi que sur l'association très en amont des filières et ressources du territoire.

ATELIER 2

VENDREDI 24 • 12H/13H • SALLE BLAISE PASCAL

LA MÉTRIQUE CARBONE, MODE D'EMPLOI ET LIMITES

Le carbone devient une nouvelle mesure dont l'aménagement doit s'emparer. Les documents nationaux et locaux fixent ou encouragent à de fortes réductions carbone sur tous les objets directs de la fabrique urbaine comme sur les usages qu'elle induit. Cette métrique nouvelle nous interroge dans le fond mais aussi sur la méthode. Comment bien mesurer le carbone dans l'aménagement urbain ? Quel niveau de précision ? Quelle méthode de prise de décision ? Cette métrique redéfinit aussi notre modèle d'aménagement. De la place de la rénovation à la

remise en cause des mobilités, elle questionne nos fondamentaux. Comment s'approprier l'équation climatique dans la gouvernance des projets ? Dans la structure technique et économique des opérations ? Comment rendre le carbone opérationnel ? L'atelier rassemble des spécialistes de la ville bas carbone pour investiguer comment l'ingénierie peut accompagner le projet et la transition de l'aménagement. Plus largement, il essaye d'esquisser ce que peut ou doit devenir le projet urbain pour être en phase avec les objectifs climatiques locaux et internationaux.



Morgane COLOMBERT Ingénieure diplômée de l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) et docteure en génie urbain de l'université Paris-Est (reconnue dans la prise en compte de l'îlot de cha-

leur au sein des différents moyens d'intervention sur la ville), Morgane Colombert a été enseignante-chercheuse et responsable du Pôle Énergie Climat au sein du Lab'Urba et de l'EIVP pendant une dizaine d'années. Elle est maintenant directrice de projet et en charge du programme « Évaluation environnementale en ACV des projets d'aménagement urbain », dans lequel s'inscrit le développement d'UrbanPrint, à Efficacity. Ses travaux concernent la capacité d'un territoire à s'adapter aux changements climatiques et faire face aux enjeux de la transition énergétique. Elle a particulièrement étudié les sujets de confort urbain et d'îlot de chaleur et les outils et méthodes à destination des acteurs de l'aménagement pour intégrer la transition énergétique et climatique



Nicolas ROUGÉ Centralien, diplômé du Master d'Urbanisme de Sciences Po Paris et de la Bartlett School of Architecture de Londres, Nicolas Rougé a fondé Une autre ville en 2012 après une carrière de

plus de 10 ans chez des aménageurs publics et en maîtrise d'œuvre urbaine. Il a notamment travaillé sur le montage et les démarches environnementales de l'opération d'aménagement des terrains Renault à Boulogne-Billancourt et a été directeur des études et du développement de la Semavip, intervenant à ce titre sur les opérations du nord-est parisien et sur le secteur Clichy-Batignolles. Expert reconnu de la prise en compte de la transition écologique en aménagement urbain, Nicolas enseigne en parallèle de ses missions de conseil (Centrale Paris, École d'Architecture Paris Belleville, Master AMUR des Ponts-et-Chaussées, Cycle d'Urbanisme de Sciences Po) et assure également de nombreuses interventions dans des formations professionnelles (notamment pour la SCET et les Ponts Formation Conseil).



Rémi BABUT Ingénieur et urbaniste de formation. Après avoir travaillé plus de 5 ans en ingénierie environnementale et énergétique des projets urbains chez Franck Boutté Consultants, il se concentre

aujourd'hui sur l'accompagnement en stratégie bas carbone des acteurs de l'aménagement, de l'immobilier et des territoires chez Elioth. En parallèle, il continue de collaborer au think-tank The Shift Project avec lequel il travaille sur la décarbonation du logement et la rénovation.



Visite n°2: Hôtel Dieu - © Forbes Massie



Visite n°3: Saint-Jacques - © Clermont Auvergne Métropole — Colin Jacquet

IMPLICATION CITOYENNE: CONSTRUIRE OU DÉCONSTRUIRE LE PROJET URBAIN ?

Peut-on continuer à aménager à l'heure où la ville doit principalement se refaire sur elle-même ? Est-il encore possible de construire en ville face à une aspiration citoyenne au vert toujours plus forte ? L'implication citoyenne, antienne des manuels d'aménagement, semble rester le problème incontournable et insoluble des élus comme des aménageurs. Pour éviter le spectre de la mise à l'arrêt de la fabrique urbaine, nous vous proposons de venir débattre dans un format original, conçu à la manière d'une réunion publique. La consigne que nous vous proposons pour cet atelier : venez exprimer vos idées et contribuer au renouvellement de la promesse faite aux citoyens par les élus et les aménageurs.

PLATEAU

JEUDI 23 • 10H30/12H • AMPHITHÉÂTRE

IMPLICATION CITOYENNE: CONSTRUIRE OU DÉCONSTRUIRE LE PROJET URBAIN ?

Si vous souhaitez entendre de longs discours sans trop vous investir, nous vous recommandons de ne pas venir à la rencontre - Implication citoyenne: construire ou déconstruire le projet urbain? Mais si la participation citoyenne vous interroge, si vous vous demandez comment l'améliorer, si vous êtes curieux des engagements à prendre pour des processus de concertation plus ambitieux, plus utiles, plus rigoureux et surtout gages de confiance, nous vous invitons à rejoindre le groupe « Faire Projet » pour 1h30 de débat productif, animé par Marie-Catherine Bernard, directrice de l'agence de concertation Palabreo.

Après l'introduction d'Anne Fraisse, co-pilote du groupe Faire Projet, les participants élus et aménageurs auront

à se prononcer – par tables ateliers - sur cinq propositions et engagements visant à garantir la réelle utilité de la concertation, à donner confiance aux participants, à clarifier le processus réglementaire, à inscrire la participation dans la durée du projet ou encore à renforcer la place des citoyens dans la décision. Les points de vue seront partagés en plénière, puis les élus en charge de l'urbanisme, de l'aménagement ou de la participation citoyenne des villes d'Ivry-sur-Seine, Bordeaux, Montpellier, Annecy et de Clermont-Métropole seront invités à s'exprimer. Enfin, Thierry Febvay, deuxième co-pilote du groupe conclura les travaux sur la façon dont les engagements et propositions alimenteront les positions soutenues par le Club Ville Aménagement.



Anne FRAISSE Directrice générale d'Urbain des Bois, nouvelle filiale du groupe Icade dédiée aux projets urbains et immobiliers bas carbone. Précédemment directrice adjointe d'Europolia, elle a piloté des opérations économiques d'envergure dans le secteur aéronautique de Toulouse, et porté le Projet Partenarial d'Aménagement du quartier gare de Toulouse Matabiau. Elle a également exercé les fonctions de DGS de l'intercommunalité de Blagnac Constellation et travaillé en direction des finances de collectivités locales. Engagée depuis plusieurs années dans la transition écologique de la ville, elle a participé à la Commission spécialisée du CNTE, est membre du comité directeur du Réseau National des Aménageurs, administratrice d'Adivbois, et pilote actuellement la feuille de route nationale sur la décarbonation de la filière aménagement, dans le cadre du programme européen Fit for 55 et de la Stratégie Nationale Bas Carbone.



Cyril CINEUX Adjoint au maire en charge des transports à Clermont-Ferrand et vice-président de Clermont Auvergne métropole en charge de l'égalité femmes-hommes et de la démocratie participative. Élu de terrain, très mobilisé auprès des habitants, il contribue à l'organisation d'événements de promotion des mobilités dites actives (journée sans voiture, rencontres citoyennes de la mobilité) pour favoriser un meilleur partage de l'espace public entre cyclistes, piétons et voitures. Cyril Cineux s'engage pour une ville responsable et durable qui accueille et respecte tous les usagers et favorise l'exercice effectif du droit à la mobilité. Militant de la gratuité des transports en commun, il œuvre depuis 2013 à populariser la mesure qui entre en vigueur, les week-ends dans un premier temps, en décembre 2021. Enfin, dans le cadre du projet InspiRe, qui consiste en une réorganisation globale du réseau de transports en commun métropolitain, il a participé à toutes les réunions de concertation avec les habitants des quartiers impactés.



Bernard BLANC Adjoint à l'urbanisme de la ville de Bordeaux. Urbaniste et docteur en gestion, il a dirigé pendant de nombreuses années des offices publics d'aménagement et de construction (Paris, Nancy, Saint-Nazaire, Bordeaux), a présidé différents clubs professionnels : Management et Innovation, Institut hlm de la RSE. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le management et la RSE, la participation des habitants dans la maîtrise d'ouvrage publique. Pionnier de l'habitat participatif, il est membre historique du Mouvement de la frugalité heureuse et créative. Titulaire de nombreux prix d'architecture pour des projets innovants dont le Prix Mies Van der Rohe en qualité de maître d'ouvrage en 2019 avec Lacaton & Vassal, il est intervenant dans de grandes écoles de management et d'architecture, co-fondateur de l'école française des territorialistes et membre de l'Académie d'architecture.



Marie-Catherine BERNARD Directrice de l'agence de concertation Palabreo. Conférencière et formatrice, elle est l'auteur de plusieurs guides dédiés à la démocratie participative. Elle accompagne le Groupe Faire Projet dans ses travaux sur la dimension participative des projets d'aménagement.



Marie BERTRAND Maire-adjointe en charge du renouveau démocratique et à la participation à Annecy, Marie Bertrand appuie ses actions sur la réappropriation du territoire et de sa capacité d'action par l'ensemble des acteurs du territoire (budget participatif, conseils de quartier innovants, schéma de gouvernance citoyenne, etc.) comme leviers à la transition du territoire notamment sur l'aménagement sur le court terme (référentiel Bien construire co-conçu avec les acteurs de la construction, jugement majoritaire sur concours d'architecture en partenariat avec un promoteur immobilier, etc.) et le long terme (Annecy Prospective 2050). Elle est membre, au titre de la Ville d'Annecy, du conseil d'administration de l'association Démocratie Ouverte.



Thierry FEBVAY Directeur général adjoint de l'établissement public local « Paris La Défense » où il pilote les projets urbains et immobiliers de l'établissement ainsi que la gestion technique du quartier d'affaires. Auparavant, après avoir conseillé le ministre de la Ville sur les politiques de rénovation urbaine, il a été successivement DG de l'établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA), DG de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine Amont (EPA ORSA) puis DG délégué de Grand Paris Aménagement. Il est en parallèle administrateur de Vallophis Habitat et vice-président du Club Ville Aménagement avec les fonctions de trésorier.



Romain MARCHAND Premier adjoint au maire d'Ivry-sur-Seine chargé de l'aménagement de la ville (depuis 2012), vice-président de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre chargé de l'aménagement et du projet de territoire et secrétaire général de l'association nationale des élus communistes et républicains. Chef de projet au sein de l'agence Campana Eleb Sablic (Grand Public), spécialisée dans l'accompagnement du changement, l'organisation de démarches de concertation et l'élaboration de projets partagés (de 2005 à 2012). Diplômé d'un Master Recherche en Communication politique et publique en France et en Europe (Université Paris-Est Créteil). Mémoire de fin d'études sur la place de la participation dans la construction d'une identité locale.



Maryse FAYE Architecte-urbaniste. 3ème adjointe au maire de Montpellier, déléguée à l'urbanisme durable et la maîtrise foncière. Conseillère métropolitaine de Montpellier Méditerranée Métropole.



Visite n°4: Cames © Michelin 2021 - Cyrus Cornut

SOCIÉTÉ ET BIODIVERSITÉ: POUR UNE NOUVELLE NATURE DE VILLE

Les aspirations en matière de nature ont connu une montée en puissance sans précédent au cours des dernières années, qui se traduit par la convocation d'une diversité de propositions, dont le réalisme ou la pertinence, parfois douteuses, ne doivent pas faire oublier les questions légitimes et pressantes auxquelles elles tentent de répondre. Loin de la gadgétisation dont la thématique est parfois l'objet, il s'agit de répondre aux demandes multiples, tout en les conciliant avec une réelle prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité. Il s'agit par ailleurs de trouver à articuler les multiples intervenants, maîtres d'ouvrages, concepteurs, écologues, autorités environnementales et gestionnaires dans une approche aux différentes échelles et qui s'adaptent aux temps du projet. Ce qui semblait n'être qu'un ajustement apparaît comme une transformation profonde, un changement de culture pour penser l'aménagement depuis les milieux et le vivant.

Ces travaux sont issus de la Task Force Nature en Ville initiée par le Club Ville Aménagement en 2020. Pilotes: Alain Bertrand (directeur général adjoint de la SAMOA - Île de Nantes), Raphaël Catonnet (directeur général Europolia / Oppidea - Toulouse). AMO : Olivier Caro (consultant – BOC).

PLATEAU

JEUDI 23 • 16H/17H30 • AMPHI. • Animation: Cyrille POY (président LesCityZens)

SOCIÉTÉ ET BIODIVERSITÉ: POUR UNE NOUVELLE NATURE DE VILLE

S'appuyant sur les travaux du Club Ville Aménagement conduits pendant près de deux ans, les Entretiens de l'aménagement sont l'occasion de mettre en débat les fondamentaux d'un urbanisme écologique, qui pense les dynamiques permanentes de recomposition urbaine depuis la prise en compte des milieux naturels et du vivant. La recherche a depuis longtemps identifié les enjeux et les outils nécessaires pour mieux prendre en compte le vivant et considérer la ville comme un milieu spécifique, disposant de ses propres caractéristiques et dynamiques. La fabrique de la ville doit pourtant encore opérer un changement qui concerne tout autant le penser que l'agir, pour être en mesure de réduire son impact sur les écosystèmes. Si la loi pour la reconquête de la biodiversité et l'objectif ZAN fixent le cadre normatif, l'avè-

nement de ce nouveau paradigme implique de lui associer une réponse aux aspirations de la société sur les cadres de vie, les relations qu'ils autorisent avec la nature et les usages qui s'y inscrivent. Plus encore, la fabrique urbaine doit désormais se penser dans sa capacité à susciter de nouvelles relations à la nature et à accompagner le développement dans la société d'une conscience renouvelée du vivant, indispensable à sa préservation. Comment, dès lors, traduire dans l'action, la nécessaire articulation des échelles d'espace et de temps? Comment concilier usages, bénéfices tirés de la nature et préservation de la biodiversité? Au croisement de ces thématiques, et appuyés sur les travaux menés par le Club, la table ronde ouvre le débat entre un écologue, une élue, un aménageur et une architecte-philosophe.



Chris YOUNES Psychosociologue, docteure et HDR en philosophie, professeure à l'École Spéciale d'Architecture, Chris Younès est fondatrice et membre du laboratoire Gerphau (EA 7486) et du Réseau scientifique thématique PhilAU (Philosophie, architecture, urbain) du ministère de la Culture, ainsi que de sa revue Le Philotopé. Elle est cofondatrice et membre d'ARENA (architectural research european network) et membre du conseil scientifique d'Europan. Ses publications et recherches développent une interface synergique architecture et philosophie sur la question des lieux de l'habiter, au point de rencontre entre nature et artefact, patrimoine et création, éthique et esthétique. Elle a signé « Architectures de l'existence. Éthique. Esthétique. Politique » (Hermann, 2018).



Lisa BELLUCO Conseillère municipale déléguée à l'urbanisme et au foncier à la Ville de Poitiers, vice-présidente à l'urbanisme et au foncier de la communauté urbaine de Grand Poitiers et présidente de la Société d'Équipement du Poitou (SEM d'aménagement de Poitiers et Grand Poitiers). Elle a été élue pour son premier mandat en 2020. Ingénieure en construc-

tion de formation initiale et intéressée aux questions d'aménagement durable des villes, elle s'investit tout particulièrement dans la déclinaison locale et la mise en œuvre du zéro artificialisation nette. C'est notamment au titre de cet engagement que Grand Poitiers est devenue « territoire pilote de sobriété foncière » fin 2020.



Alan VERGNES Docteur en écologie, il est enseignant-chercheur à l'université Paul-Valéry Montpellier 3 et rattaché au Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE). En croisant écologie du paysage et écologie des sols, ces travaux visent à mieux comprendre les effets de l'urbanisation à différentes échelles – du paysage à la parcelle – sur les communautés, les populations et les traits des « gros » invertébrés du sol (vers de terre, fourmis, carabes...). Il développe également une démarche en sciences participatives appliquée aux sols des villes. Actuellement, il coordonne le projet ANR BISES sur la biodiversité des sols urbains qui est déployé sur 4 territoires pour le volet académique (Montpellier, Nancy, Nantes et Paris) et aboutira à la création d'un programme de sciences participatives sur la qualité biologique des sols des jardins (QUBS). Il dialogue avec ceux qui vivent et font la ville

via une activité d'expertise, la participation à des groupes de réflexion en recherche action (<https://ite.sorbonne-universite.fr/urbanisme-ecologique>) et à la coanimation d'un groupe croisant scientifiques et agents des collectivités à l'échelle de la ville/métropole de Montpellier. Afin de sensibiliser autour des problématiques et défis environnementaux et notamment la protection des sols urbains, il a co-fondé le collectif arts-sciences Chaoïde. Il est co-responsable du Master Valorisation et Médiation des Patrimoines de l'Université Paul-Valéry.



Raphaël CATONNET Directeur général d'EUROPOLIA et d'OPPIEDA, les deux entreprises locales d'aménagement de Toulouse Métropole. Après une première expérience professionnelle dans la promotion immobilière, Raphaël a fait le choix de l'aménagement et de l'économie mixte pour rejoindre la SEM 92 en 1990. De 2009 à 2016, en qualité de DGA en charge de l'aménagement de l'établissement public EPADESA, Raphaël a conduit le plan de renouvellement du quartier d'affaires et de l'OIN de Nanterre / La Défense. Raphaël est ingénieur géomètre et topographe diplômé de l'ESGT (CNAM 1985) et titulaire d'un DESS Aménagement (Cycle Sciences Po Urba Paris 1986).

ATELIER 1

VENDREDI 24 • 9H/10H • SALLE BLAISE PASCAL

L'ÉCOLOGUE, LE CONCEPTEUR ET LE MAÎTRE D'OUVRAGE

La montée en puissance des enjeux de prise en compte de la biodiversité a fait de l'écologue un acteur central aux différentes phases du projet, depuis les études préalables, la conception, jusqu'à la gestion ultérieure des espaces. Articulant l'approche réglementaire à une pratique du projet, l'écologue interpelle la réflexion historique sur le paysage et sa culture héritée du jardin. Comment concilier enjeux écologiques et part de création? Quelles opportunités peuvent émerger de la rencontre entre ces deux cultures professionnelles? Com-

ment construire le dialogue entre des enjeux potentiellement contradictoires dans les différentes étapes qui fondent le projet? Lorsqu'elle opère, la dialectique entre l'écologue et le concepteur laisse émerger de nouvelles approches, prenant la forme de fabrication de milieux et s'appuyant sur les dynamiques naturelles. L'atelier ouvre le débat sur les conditions d'une coopération devenue indispensable à la fabrique du projet et identifie les axes prioritaires du travail commun à opérer avec les différentes parties prenantes de la fabrique urbaine.



Florent YVERT Écologue, naturaliste, universitaire (université Pierre et Marie Curie, filière Ecologie Générale), fondateur de l'agence Biodiversita en 2000. L'agence (Paris et Bordeaux) fait figure d'exception par la dimension presque exclusivement urbaine des études et projets. Les thématiques relèvent de l'expertise faune flore, la rédaction des dossiers réglementaires (études d'impact et dossiers « espèces protégées »), l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'assistance à maîtrise d'œuvre. Au-delà de l'aspect technique, Florent porte une réflexion sur la biodiversité en ville et participe à des échanges sur cette thématique (exposition Capital Agricole en 2020 avec Augustin Rosenstiehl et le Pavillon de l'Arsenal). Il est membre fondateur du collectif planta-go.fr qui porte une volonté d'écologie par l'action: végétaliser avec la ressource sauvage.



Loïc MARESCHAL Paysagiste au sein de l'agence Phytolab qu'il a créée au début des années 90. Aujourd'hui, l'agence compte vingt-cinq personnes et travaille sur des sujets très divers selon une approche résolument tournée vers l'opérationnel, en privilégiant une démarche pragmatique, sensorielle et empathique où s'exprime fortement le vivant. Son travail porte régulièrement sur des opérations d'envergure ou des sites complexes et/ou sensibles tels le projet du Bas Chantenay à Nantes ou le projet "Cœur de Maine" à Angers. Grâce à sa formation initiale de botaniste et son parcours professionnel, il apporte une expertise de haut niveau concernant la biodiversité et la place de la nature dans les projets. Il est l'auteur de nombreuses conférences sur cette thématique. Phytolab est lauréat en 2020 du Grand Prix des Victoires du Paysage.



Alain BERTRAND Diplômé en architecture (Paris La Villette), puis en urbanisme (Ecole Nationale des Ponts et Chaussées), il a travaillé comme consultant en urbanisme au sein de différentes structures. Il a rejoint l'EPA Seine-Arche à Nanterre à sa création en 2001 où il a occupé le poste de directeur de la stratégie urbaine. En 2006, il intègre la SEMAVIP, en tant que directeur général adjoint en charge des projets urbains, notamment de Paris Nord Est et de Clichy Batignolles. Depuis 2011, il est directeur général adjoint de la SAMOA, en charge du projet urbain de l'île de Nantes, véritable laboratoire urbain. Il intervient régulièrement dans différents cursus universitaires (Institut d'Urbanisme de Paris, Mastère AMUR de l'ENPC, Ecole Nationale d'Architecture de Nantes) et participe activement aux travaux du CVA.

ATELIER 2

VENDREDI 24 • 10H30/11H30 • SALLE VERGINGÉTORIX

PUBLIC ET PRIVÉ: VERS UNE NOUVELLE GESTION DE LA NATURE EN VILLE

Confrontées au terrain, les réflexions sur la nature en ville se heurtent aux enjeux d'anticipation de la gestion ultérieure. Depuis zéro-phyto et la prise en compte croissante des enjeux de préservation du vivant, au travers de la montée des aspirations habitantes, ou sous le coup de pressions organisationnelles et financières, les cadres traditionnels de gestion de la nature en ville connaissent de profonds bouleversements. Partout, émergent des initiatives de gestion alternative des espaces qui permettent de mieux appréhender le vivant et le sauvage en ville. Les représentations et les aspirations sociales invitent, par ailleurs, à de nouvelles approches, intégrant

une part de pédagogie, un volet participatif (jardins partagés, dispositifs de végétalisation de l'espace public...) ou une fonction plus productive (agriculture urbaine). A l'échelle européenne, l'observation de modes de gestion plus fortement appuyés sur le recours aux opérateurs privés ouvrent de nouvelles perspectives pour la gestion des espaces de nature. Fondées sur le temps long, portées par l'installation d'usages lucratifs et inscrites dans des délégations élargies, mobilisant largement les habitants, ou suivant des modèles fortement décentralisés, ces initiatives ouvrent des horizons nouveaux pour penser les projets de demain.



Emilie JEANNIOT Diplômée de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics et du Cycle d'Urbanisme de Sciences Po, elle présente un parcours professionnel équilibré en tant que maître d'œuvre urbain puis

maître d'ouvrage au sein des SPL la Samoa, la Fabrique de Bordeaux Métropole et Nantes Métropole Aménagement. Ses missions l'ont conduite à intervenir sur des problématiques et territoires variés (renouvellement de friches industrielles, de zones commerciales rattrapées par la ville, de friches agricoles). Au sein de chacun des projets, elle défiche des démarches transversales sur les thématiques de la nature en ville, la pollution et la renaturation des sols, l'agriculture urbaine et la gestion raisonnée des ressources, du dialogue citoyen, de la maîtrise d'usage, de l'urbanisme tactique et la culture dans l'espace public.



Jérôme VERGUIN Architecte-paysagiste diplômé d'Etat de l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat de Gembloux en Belgique, il rejoint le BETURE au milieu des années 90 où il dirige l'Atelier Paysages et Infrastructures jusqu'en 2000. Après différentes expériences en bureau d'étude et agence de MOE, il rejoint ID VERDE en 2017 comme directeur commercial France, chargé des relations avec les collectivités territoriales et les concepteurs (paysagistes et BE). Dans le cadre de ses activités au sein du groupe Id Verde, Jérôme Verguin porte un regard expert sur l'évolution des pratiques du paysage et l'innovation dans les modes de gestion à l'échelle européenne.

Après différentes expériences en bureau d'étude et agence de MOE, il rejoint ID VERDE en 2017 comme directeur commercial France, chargé des relations avec les collectivités territoriales et les concepteurs (paysagistes et BE). Dans le cadre de ses activités au sein du groupe Id Verde, Jérôme Verguin porte un regard expert sur l'évolution des pratiques du paysage et l'innovation dans les modes de gestion à l'échelle européenne.



Caroline GUTLEBEN Ingénieure de l'Institut National de l'Horticulture et du Paysage (Agrocampus Ouest) avec une expertise sur les stratégies d'aménagement et de gestion du végétal au sein des collectivités territoriales. Ayant participé à la création de Plante & Cité, le centre technique sur les espaces verts et la nature en ville, elle en est devenue la directrice depuis 2013. Son expérience dans la construction de programmes d'études et de recherche appliqués aux enjeux de la nature en ville, lui a permis de développer une connaissance approfondie des problématiques rencontrées par les professionnels des collectivités et des entreprises sur les freins et leviers à la mise en œuvre de stratégie de végétalisation dans une perspective de gestion écologique. Elle anime une équipe d'ingénieurs et de spécialistes en documentation et diffusion, dont les missions coordonnées permettent de développer et de partager de nouvelles connaissances opérationnelles pour innover avec la nature en ville.

Ingénieure de l'Institut National de l'Horticulture et du Paysage (Agrocampus Ouest) avec une expertise sur les stratégies d'aménagement et de gestion du végétal au sein des collectivités territoriales. Ayant participé à la création de Plante & Cité, le centre technique sur les espaces verts et la nature en ville, elle en est devenue la directrice depuis 2013. Son expérience dans la construction de programmes d'études et de recherche appliqués aux enjeux de la nature en ville, lui a permis de développer une connaissance approfondie des problématiques rencontrées par les professionnels des collectivités et des entreprises sur les freins et leviers à la mise en œuvre de stratégie de végétalisation dans une perspective de gestion écologique. Elle anime une équipe d'ingénieurs et de spécialistes en documentation et diffusion, dont les missions coordonnées permettent de développer et de partager de nouvelles connaissances opérationnelles pour innover avec la nature en ville.



Visite n°5: Saint-Jean



Visite n°6: BHNS - © SMTC - Mickaël Mussard

ACTEURS – CHERCHEURS, LE DÉBAT CONTINUE

Animation: Stéphane CORDOBES (directeur général de l'agence d'urbanisme et de développement de Clermont Métropole)

Fondé, il y a bientôt 30 ans, à l'initiative d'un chercheur (François Ascher) et d'un aménageur (Jean-Paul Baïetto), en complicité avec l'Etat, le Club Ville Aménagement porte l'ambition d'un lien entre acteurs de l'aménagement et chercheurs. Le Club est un lieu de débats et de travaux prospectifs sur l'évolution de la fabrique urbaine et du métier d'aménageur. Ce rôle de laboratoire du Club a été récemment renforcé par de nouveaux enjeux et défis, avec l'émergence d'exigences renouvelées en matière de transition écologique et sociale. Ce mouvement du monde rend d'autant plus crucial l'apport de la recherche auprès des praticiens de l'aménagement. C'est ce qui a conduit le CVA à rappeler son ambition dès 2018, puis, en 2021, à constituer un comité scientifique qui réunit des acteurs du monde de la recherche et des membres du Club avec le PUCA.

PLATEAU

JEUDI 23 • 16H/17H30 • ESPACE CLUB

ACTEURS – CHERCHEURS, LE DÉBAT CONTINUE

Créer des liens fructueux et de long cours n'est pas chose aisée, et les incompréhensions sur le fonctionnement de l'autre sont encore nombreuses, entre une vision utilitariste qui tendrait à voir dans la recherche l'AMO qu'elle n'est pas, et une vision surplombante peu à même de produire une transformation des pratiques. Mais alors, que peut-on attendre de ces liens et quelles sont les conditions d'une rencontre réussie? À l'occasion des Entretiens de l'aménagement, la présentation

d'une expérience, celle de la Fab (Bordeaux) autour de l'évaluation des impacts environnementaux des projets urbains, sert de prétexte au débat sur les conditions dans lesquelles la recherche peut éclairer la pratique et accompagner le difficile travail d'objectivation et d'évaluation des projets. L'occasion de rappeler aussi la diversité des disciplines qui peuvent aujourd'hui s'enrichir d'un lien privilégié aux acteurs opérationnels et discuter des moyens et conditions de leur relation.



Alain BERTRAND Diplômé en architecture (Paris La Villette), puis en urbanisme (Ecole Nationale des Ponts et Chaussées), il a travaillé comme consultant en urbanisme au sein de différentes structures. Il a rejoint l'EPA Seine-Arche à Nanterre à sa création en 2001 où il a occupé le poste de directeur de la stratégie urbaine. En 2006, il intègre la SEMAVIP, en tant que directeur général adjoint en charge des projets urbains, notamment de Paris Nord Est et de Clichy Batignolles. Depuis 2011, il est directeur général adjoint de la SAMOA, en charge du projet urbain de l'île de Nantes, véritable laboratoire urbain. Il intervient régulièrement dans différents cursus universitaires (Institut d'Urbanisme de Paris, Mastère AMUR de l'ENPC, Ecole Nationale d'Architecture de Nantes) et participe activement aux travaux du Club Ville Aménagement.



Jérôme GOZE Diplômé en architecture en 1990, titulaire d'un DEA de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales en 1995, complété d'une formation à l'École Nationale des Ponts & Chaussées, Jérôme Goze, architecte-urbaniste général de l'État, a occupé plusieurs postes de direction au sein des services de l'État. En 2006, il a occupé notamment les fonctions de directeur départemental adjoint de l'Équipement de la Gironde et de délégué territorial adjoint de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, puis a dirigé l'opération nationale Campus de l'université de

Bordeaux. Il occupe, depuis 2014, le poste de directeur général délégué de la société publique locale La Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab), en charge des programmes « Habiter, s'épanouir - 50 000 logements accessibles par nature » et « Entreprendre, travailler dans la métropole ».



Laurent DEVISME Professeur de sciences sociales – études urbaines, son travail relève principalement d'une approche ethnographique de l'urbanisme. Comment se déploie aujourd'hui la fabrique urbanistique, quelles sont les raisons de l'action aménagiste? Ses travaux concernent principalement: l'urbanisme comme pratique technico-politique de transformation intentionnelle des espaces; l'approche expérimentale de la sociologie urbaine et la connaissance des territorialités contemporaines; les théories des sciences de l'espace des sociétés et l'enjeu des théories de l'action et du sens pratique aménagiste.



Nadia ARAB Sociologue de l'action et des organisations, elle a soutenu en 2004, à l'École des Ponts, une thèse sur « l'activité de projet en urbanisme, processus d'élaboration et modes de pilotage » (prix de thèse ParisTech). Professeure à l'UPEC, elle exerce ses fonctions à l'École d'Urbanisme de Paris et au Lab'Urba, attentive au couplage entre formation et recherche, savoir et action. Elle a poursuivi ses travaux sur l'acti-

tivité de projet, salués par le prix de l'article scientifique de la recherche francophone en aménagement et en urbanisme (2019) et explore les enjeux, acteurs et modalités de la transformation urbaine qui doit composer tout à la fois avec le déjà-là et la durabilité, notamment en lien avec la ville productive, le recyclage immobilier ou les déchets urbains. Elle porte en particulier un regard sur la coproduction publique-privée et a récemment dirigé une recherche sur la place de l'ingénierie publique dans l'émergence des écosystèmes publics-privés d'innovation urbaine durable.



Stéphane CORDOBES Directeur général de l'Agence d'urbanisme et de développement de Clermont métropole. Il a auparavant dirigé l'activité « prospective, études et publications scientifiques » de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) et du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) puis été conseiller "prospective anthropocène" à l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT). En parallèle, il a été chercheur à l'École urbaine de Lyon (EUL) après avoir été professeur associé au Conservatoire des arts et métiers à Paris (CNAM). Ses travaux et publications portent sur la prospective, les territoires et leur bifurcation écologique dans le monde anthropocène, en s'intéressant plus particulièrement aux dimensions culturelles et sensibles de ce processus.

DISCUSSION SUR LA NOTION DE DENSITÉ

Cette discussion entre un aménageur et une chercheuse est le fruit des travaux du Comité Scientifique mis en place par le Club Ville Aménagement et sera publiée à l'occasion de la première Newsletter Acteurs / Chercheurs à paraître à l'été.

Consacrer cette première discussion au sujet de la densité est apparu comme une évidence, tant le débat occupe le devant des scènes médiatique, politique et citoyenne. Pour mieux comprendre cette notion polysémique et appréhender les enjeux qu'elle sous-tend, rendez-vous à la Défense, avec Thierry Febvay, directeur général adjoint de l'établissement Paris La Défense et Hélène Nessi, maître de conférence, et chercheuse au sein du LAVUE (Université Paris Nanterre).

Si la « densité » s'est installée au centre des débats sur les stratégies d'aménagement des territoires, il semble toutefois qu'elle peut renvoyer à des choses très différentes selon l'interlocuteur ou le contexte de son utilisation. Comment définir la densité appliquée à la ville ?

THIERRY FEBVAY: Du point de vue d'un aménageur, je dirais que l'objectif de densité est une nécessité en milieu urbain constitué, en ce qu'il répond au bon usage de la ressource foncière. Il s'agit pour l'aménageur d'apporter un maximum de fonctionnalités et de services sur un espace physique donné, dans la limite de ce qui souhaitable au plan urbain. La notion est donc fortement contextuelle et se décline de manière différente d'un territoire à l'autre, selon son histoire et sa géographie, selon ce qui est déjà là et selon la capacité à créer un consensus social et politique autour de l'objectif de densité visé. Bref, ce n'est pas qu'une question de m² et de bilan d'opération. L'exemple des Ardoines à Vitry-sur-Seine, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPA Orsa, illustre cette question. Dans un territoire marqué par un siècle d'industrie lourde, le projet en cours de réalisation vise à faire émerger un nouveau quartier, équilibré dans ses fonctionnalités économiques et résidentielles. L'objectif de préservation d'un tissu productif et logistique conduit à maîtriser la constructibilité globale tout en obtenant un programme très ambitieux en matière de densité sur les secteurs qui s'y prêtent. On ne raisonne donc pas dans l'absolu, mais selon chaque projet urbain, lui-même inscrit dans une vision politique ou stratégique.

HÉLÈNE NESSI: Le concept de densité renvoie à une métrique. Éclairer le débat sur la densité implique de bien préciser à quel type de densité on fait référence, les indicateurs qui peuvent être mis en regard et

les problématiques qu'ils permettent, in fine, d'éclairer. Il peut s'agir de densité bâtie, de densité de population, d'occupation (permettant d'ouvrir un débat sur les logements vides) ou encore de densité au sol (impermeabilisation...), densité perçue (renvoyant davantage aux représentations et à l'acceptabilité du changement).

On pourrait ordonner en trois grandes familles les recherches sur la densité. Une première série de travaux s'intéresse à la densité vs la qualité de vie avec une entrée par les usagers qui intègre des questions d'acceptabilité de la densité et de l'augmentation du peuplement comme les travaux de Touati (2015a, 2015b), de représentation de la densité. Je vous renvoie ici à mon travail de thèse sur le rapport au cadre de vie, à la mobilité et l'accès aux équipements et aux espaces publics ouverts (Nessi, 2012).

Une seconde série de travaux s'intéresse à la question de la densité du point de vue des acteurs et s'intéresse à la densité et au modèle économique qui lui est associé. En lien avec les enjeux morphologiques, les travaux de Bouteille (2011) analysent les coûts de construction de la densité. Delpirou et moi-même avons analysé les mécanismes de rentabilité foncière à Rome et d'autres travaux étudient le péri-urbain à partir d'une entrée sur la consommation foncière, comme c'est le cas de la récente HDR de Aragau sur le ZAN. Les travaux de Bentayou et al. (2014) portent sur la densification des quartiers de gare, ceux de Daniel Béhar et Philippe Estèbe observent quant à eux l'impact des projets de nouvelles infrastructures du Grand Paris sur les tissus urbains, les équilibres sociaux mais également en matière d'effets induits négatifs en raison de l'augmentation du peuplement (logements livrés en amont de la mise en service des nouvelles lignes, absence d'équipements publics... avec un impact important sur la qualité de vie et le ressenti des habitants en raison de la saturation du trafic et des équipements).

Enfin, d'autres travaux, portant sur une entrée socio-technique se sont intéressés au coût de la faible densité pour l'accès aux services essentiels (Revue Flux, n°79/80). De ces différentes recherches émerge un véritable débat politique concernant la tension entre la sobriété foncière et la nécessité de répondre à la demande de logements. Nous retiendrons également que promoteurs et constructeurs sont les grands gagnants de la densification et que plus le quartier est dense, plus l'investissement public dans les équipements ou l'amé-

nagement des espaces publics seront élevés afin d'offrir une certaine intensité (coût de l'aménagement et des espaces publics, des équipements).

Une dernière série de travaux, que je viens d'introduire, s'intéresse à la densité en lien avec les questions environnementales. Soit à partir d'une entrée énergétique cherchant à éclairer des enjeux liés à la morphologie la plus adaptée limitant les émissions de CO2 et les déperditions de chaleur ou encore favorisant la mise en œuvre de solution énergétique décentralisée, reposant sur la récupération d'énergie et/ou la production d'ENR. Soit en questionnant l'impact sur les pratiques et les comportements plus vertueux, notamment de mobilité (Reigner, 2021). Suite aux travaux de E. Holden et T. Norland, en Europe du Nord, mettant en relation la densité avec les enjeux de mobilité et les représentations en matière de cadre de vie, ma thèse (H. Nessi, 2012) sur l'Île-de-France et Rome a permis d'approfondir cette réflexion. Bien avant la crise du COVID, les chercheurs norvégiens émettent l'hypothèse, dès 2005, qu'une densité intermédiaire (de l'ordre de 80 logements à l'hectare) serait un bon compromis, limitant l'usage de la voiture la semaine et la mobilité récréative le week-end. Une partie de ces réflexions proposent des termes plus pertinents comme la compacité et surtout l'intensité. Ces termes entrent d'ailleurs tout à fait en résonance avec ce que vient de dire Thierry sur ce que peut offrir un territoire.

Il semble que dans les opérations d'aménagement, la dimension économique soit également un déterminant très important des objectifs de densité ?

TF: Si l'équilibre du bilan est une contrainte de laquelle aucun aménageur ne peut s'abstraire, le risque serait de fabriquer l'opération par son seul prisme. La résolution de l'équation économique est incontournable, mais il y a bien d'autres inconnues et paramètres à prendre en compte pour calibrer la densité d'un projet urbain: les résultats des études urbaines et environnementales, le produit de la concertation citoyenne, l'intégration des contraintes techniques, hydrauliques, géotechniques ou encore d'ensoleillement, acoustiques et aérodynamiques... La densité n'est donc pas fixée de manière abstraite et a priori, mais est plutôt la résultante d'approches multifactorielles, en sachant qu'il n'y a pas qu'une seule solution mais des ensembles de solutions

plus ou moins souhaitables selon les critères que l'on se donne. Les projets se conçoivent et se mettent en œuvre selon un jeu d'itération continue entre les fluctuations du marché de l'immobilier, la programmation, le phasage, l'intégration d'une participation publique nouvelle, les variations des prix des constructions et des aménagements ou encore l'évolution des attentes politiques et citoyennes. L'enjeu est de garder le cap du projet urbain tout en prenant en compte la volatilité de ces paramètres. Après une dizaine d'années consacrées à l'aménagement de secteurs de la région capitale en renouvellement urbain, ma conviction est qu'au final, assurer le financement de l'équilibre économique d'une opération d'aménagement par ses seules recettes commerciales est l'exception. Faire porter dans ces territoires déjà occupés l'intégralité des coûts publics sur les recettes commerciales, conduirait dans la plupart des cas à envisager des projets urbains non soutenables sur le long terme.

HN: De ce que j'en observe, la recherche entrant par un questionnement depuis les sciences humaines et sociales, plus particulièrement celles portant sur la question de l'habitant, l'acceptabilité ou la relation au cadre de vie pourraient éclairer les élus pour réfléchir à la forme de cette densité et sensibiliser les habitants aux transformations. Avec la montée en puissance de la mobilisation de la société civile, par exemple au triangle de Gonesse, voir les travaux de Tonnelat (2021) ou encore dans les multiples communes du périurbain en Ile-de-France parvenues à bloquer les PLU refusant la densification prévue, les élus éprouvent des difficultés à appliquer les injonctions fortes à la densification à l'échelle nationale (Grenelle 1 et 2) et régionale. Les habitants s'opposent au changement, ils craignent, et à raison, l'arrivée d'une nouvelle population, une augmentation du peuplement qui provoquerait la saturation des équipements, de l'offre de stationnement, du trafic, etc., ainsi qu'un changement de paysage et une disparition des espaces ouverts, raisons parmi lesquelles, ils ont fait ce choix résidentiel. En réalité, la densité, indépendamment du nombre de m², n'est jamais bien acceptée par les habitants. Un travail de pédagogie de la part de la puissance publique semble donc essentiel, mais également une véritable réflexion sur la nécessité, ou non, de densifier selon les contextes, ainsi que la forme que doit prendre cette densification et les services et les équipements qui doivent l'accompagner.

Les objectifs de maîtrise de l'étalement urbain ne sont pas nouveaux. La mise en application de l'objectif ZAN semble toutefois donner une nouvelle actualité aux questionnements sur la densité ?

TF: La forme de développement telle qu'on l'a connue sur la deuxième moitié du XX^e siècle n'est pas durable et cela fait désormais consensus. Les enjeux sont multiples et concernent tout autant la sanctuarisation des espaces agricoles, forestiers ou naturels que par exemple, la limitation des mobilités liées aux trajets du quotidien. Répondre aux besoins de développement passe donc par le réinvestissement dans des espaces déjà artificialisés et qui rendent des services insuffisants au regard de ce que l'on est en droit d'espérer. Les zones d'activités économiques ou commerciales qui sont très fortement imperméabilisées pour une occupation extensive constituent, selon moi, un premier type de « gisement » abondant et évident. Même à la Défense, on sait identifier des secteurs à redévelopper et donc créer des opportunités foncières dans un territoire qui pourrait, de prime abord, être considéré comme saturé.

HN: Les objectifs de densification et de lutte contre l'étalement urbain ne sont pas nouveaux. Ils étaient déjà très présents dans la loi SRU, ce qui rappelle la nécessité de préciser les objectifs: Loger plus? Loger dans un cadre plus vivable? Loger plus dans le souci de loger tous ou de la diversité? Il existe toute une recherche qui a tenté de mettre en lumière les effets de la SRU, notamment sur l'autorisation qu'intégrait la loi d'opérer de la division parcellaire. Je pense notamment aux travaux d'Anastasia Touati sur la densification résidentielle et l'acceptabilité de la densité. Les effets pervers identifiés par les collectivités (développement non maîtrisé par de petites opérations de densification), les ont conduites ensuite à mettre en place un cadre normatif plus contraignant au sein des PLU avec des cœurs d'îlots verts inconstructibles entraînant des situations de blocage à l'envers des objectifs initialement recherchés.

TF: Vous avez raison de dire que l'enjeu est avant tout politique et relève de la planification. Où et à partir de quels objectifs organiser le développement? Ces deux points me paraissent essentiels:

1. La règle d'urbanisme est la clef. Si nous avons hérité de cet étalement, c'est parce que nous avons des règles urbaines, sans cesse retouchées, qui l'ont permis et des modèles économiques qui s'y sont prêtés. Tant qu'il sera possible et plus rentable de poser des boîtes à chaussures sur du bitume que de réinvestir des m² existants ou de bâtir compact, la consommation foncière perdurera. Pour moi, seule l'action publique est à même de réguler l'offre à la source. Le leadership revient donc aux politiques d'urbanisme. Le sujet n'est pas nouveau mais reconnaissons que depuis les années 70 et la loi Royer (sur l'urbanisme commercial), les tentatives de régulation du législateur n'ont pas produit d'effets à la mesure des enjeux.
2. La planification: elle doit être réalisée à l'échelle de la zone d'influence métropolitaine et doit cadrer les règles urbaines. Or, dans le quotidien des décisions prises, les règles urbaines sont souvent forgées dans les creusets communaux et sont sommées dans des méta périmètres sans que le lien avec la planification stratégique ne saute aux yeux.

Thierry évoquait la question des gisements fonciers. Le péri-urbain est souvent évoqué comme étant le problème. Ne peut-il pas constituer une partie de la solution ?

HN: Dans mes travaux sur le péri-urbain, j'observe que les représentations ne sont pas figées et sont parfois loin de l'image qu'on dépeint. Pour une part importante, ceux qui ont fait le choix du péri-urbain sont moins attachés à la figure mythique du jardin privatif qu'aux grands espaces qui sont autour d'eux, montrant qu'une évolution de ces territoires vers de nouvelles formes de densité est possible.

Les travaux d'Anne Aguilera pour le PUCA sont également éclairants sur la question des modes de vie et des pratiques de mobilité dans les espaces péri-urbains. L'étude des pratiques quotidiennes montre l'existence d'une diversité de pôles secondaires et une dépendance très faible à Paris, tant pour le travail que pour les loisirs. Elle relève une inscription forte, sociale, dans le territoire (vie associative...) avec des pratiques très locales, de l'interconnaissance, une augmentation des chaînages de mobilité (forme de rationalisation) que l'on pourrait associer à une forme de maturité du tissu péri-urbain appuyée sur un maillage de centralités secondaires qui n'est sans doute pas encore totalement transposable dans les métropoles régionales, mais constitue une piste intéressante de travail dans la recherche de nouveaux modèles urbains.

TF: Oui à la métropole polycentrique. La ville doit être mixte et cela plaide pour l'émergence de polarités. Une des difficultés réside dans la dynamique de relocalisation de l'emploi. Le phénomène de polarisation est ultra puissant en matière d'activités économiques, notamment pour le marché du tertiaire. Paradoxalement, dans une période de développement du télétravail, ce phénomène risque de s'amplifier du fait du ralentissement de la demande.

Comment, dès lors, travailler à la question de l'acceptabilité de la densité ?

HN: La question des usages me semble assez centrale. Je retiens de notre échange et de l'introduction de Thierry, la nécessité de proposer une véritable qualité urbaine, tout en faisant en sorte que les habitants (et les travailleurs) soient à proximité des services. Un deuxième aspect concerne celui des morphologies urbaines et de la hauteur. Sur ce thème, l'IAU-IDF avait réalisé un travail de recherche sur la comparaison des densités dans différents tissus urbains. Il est possible de réaliser des projets relativement denses, tout en proposant une certaine qualité urbaine en travaillant sur l'aménagement des espaces publics et collectifs, la transition entre le quartier et l'habitat. Je pense à l'exemple de l'îlot Planchat, rue des Vignoles dans le 20^{ème} arrondissement de Paris qui parvient à maintenir l'héritage du tissu urbain avec d'étroites venelles tout en densifiant davantage. Dans la conception de ces espaces, les paysagistes ont certainement un rôle important à jouer.

TF: Je suis convaincu qu'il n'y a rien d'absolu en matière d'acceptabilité de la densité, ni dans le temps ni dans l'espace (songeons à notre situation en comparaison d'autres contextes territoriaux). Il est de notre responsabilité de donner à voir aux élus et aux populations qu'ils représentent, des systèmes urbains soutenables voire désirables, alternatifs à l'archétypal pavillon et son jardin. A Paris la Défense, nous savons que la grande hauteur peut être synonyme de qualité de vie.

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

Densité vs Acceptabilité / représentation

- Charmes E., 2010, Dossier « La densification en débat », n°145.
- Charmes E., Souami T., 2009, Villes rêvées, villes durables, Gallimard (coll. Découvertes).
- Nessi H., 2013, « Contexte urbain et rapport au cadre de vie des éléments explicatifs de la mobilité de loisir », in Annales de la Recherche Urbaine, N°108.
- Nessi H., 2015, « Le rapport à l'espace pour dépasser l'opposition entre ancrage et mobilité », in Cahiers scientifiques des transports, n°67, pp. 3-32.
- Touati A., 2015, La densification des banlieues pavillonnaires à Paris et à Toronto au service de stratégies municipales de centralité différenciées. Géographie, économie, société, 17, p. 339-363.
- Touati A., Nessi H., 2015, Préambule: « Les principaux enjeux scientifiques, techniques et sociétaux de la densification urbaine. » In Touati A. et Crozy J., La densification résidentielle au service du renouvellement urbain: filières, stratégies et outils; La Documentation.

Densité vs Transport / mobilité

- Aguilera A., Nessi H., Sajous P., Thébert M. (coord.), 2014, Dynamiques du peuplement, des formes urbaines et des mobilités dans les territoires de la périurbanisation: quels enseignements au regard des enjeux du développement durable? Rapport final pour le PUCA, décembre 2014, 264 p.
- Behar D., Estebe P., 2019, A rebours des idées reçues, D. Béhar et Ph. Estèbe scénarisent l'impact du Grand Paris express, Le journal du Grand Paris, 2 septembre 2019.
- Behar D., Estebe P., 2019, Grand Paris Express: un nouvel âge de la métropolisation, in Prager J-C (sous la direction), Le Grand Paris Express: les enjeux économiques et urbains, pp.475 à 497.
- Bentayou G., Cauhopé M., Hasiak S., Perrin E., Richer C. (2015), « La densification autour des gares régionales: des enjeux aux projets » in Touati A., Crozy J. (dir), La densification résidentielle au service du renouvellement urbain: filières, stratégies et outils, PUCA-Cerema, ed. La Documentation Française, pp. 147-160.
- Charmes E., 2010, Dossier « La densification en débat », n°145.
- Holden E., Norland I., 2005, "Three Challenges for the Compact City as a Sustainable Urban Form: Household Consumption of Energy and Transport in Eight Residential Areas in the Greater Oslo Region", in Urban Studies, Vol. 42, n°12, pp. 2145-2166, November 2005, DOI: 10.1080/00420980500332064.
- Nessi H., Sajous P., Thébert M., Conti B., Proulhac L., 2017, « Le changement, c'est pour quand ? », Espace-Temps.net [en ligne].
- Le Néchet F., Nessi H., Aguilera A., 2016, « La mobilité des ménages périurbains au risque des crises économiques et environnementales », Géographie Économie et Société, 18, p.113-139.

Densité vs Rentabilité économique

- Bouteille A., 2011, L'impact de la densité sur les coûts, in Techni-Cités, n°204.
- Charmes E., 2010, Dossier « La densification en débat », n°145.
- Jaglin S., 2010, Étalement urbain, faibles densités et « coûts » de développement, Flux, 2010/1-2, n°79-80.

Densité vs Enjeux fonciers

- Aragau C., 2022, La réversibilité foncière. Le périurbain: terrain d'observations, d'analyses et d'expérimentations, habilitation à diriger les recherches, le 11 février 2022 à Université de Paris Nanterre.
- Charmes E., 2010, Dossier « La densification en débat », n°145.
- Tonnelat S., 2021, Comment le Triangle de Gonesse devint une ZAD. L'improbable devenu nécessaire, in Métropolitique.
- Nessi H., Delpirou A., 2011, « Transfert de droits à bâtir: effets pervers du mécanisme de compensation à Rome », in Étude Foncière n°151, mai-juin 2011, pp.34 à 37.

L'AMÉNAGEMENT PUBLIC FACE AUX TRANSITIONS: ADAPTATION OU REFONDATION ?

La déclaration du Club Ville Aménagement:
POUR L'AMÉNAGEMENT PUBLIC - Actualisation et refondation

Le Club Ville Aménagement a souhaité établir un document de référence ayant vocation à caractériser l'aménagement public français, et de façon plus particulière, le métier d'aménageur, dans une société en profonde transformation. La déclaration, principalement à destination des élus et de l'État, des partenaires de la fabrique urbaine ainsi que des enseignants, chercheurs et étudiants, et des citoyens, est une production collective du Comité éditorial « aménagement public » du Club Ville Aménagement, réuni de janvier 2020 à mai 2022. Cette déclaration s'efforce d'adopter une position distanciée, en procédant à un examen objectif et critique des réalisations engagées par le passé afin de revisiter l'expertise de l'aménagement et affirmer à la fois la continuité de ses valeurs et positionnements, et la nécessité impérative de refonder ses pratiques.

PLATEAU

JEUDI 23 • 17H30/19H • ESP. CLUB • Animation: Cyrille POY (Président LesCityzens)

L'AMÉNAGEMENT PUBLIC FACE AUX TRANSITIONS: ADAPTATION OU REFONDATION ?

L'aménagement public est-il capable de se réformer ? C'est la question qui sera posée à l'occasion de la publication, en juin 2022, de la déclaration du Club Ville Aménagement « Pour l'aménagement public - Actualisation et refondation ».

Fruit de deux années de travail, rencontres, débats, cette contribution inédite donne à voir la place singulière de l'aménagement public en France, s'interroge sur sa pérennité et explore les voies d'actualisation et de refondation de son modèle.



Claire GUIHÉNEUF Depuis 2015, directrice générale de BMA - Brest métropole aménagement (SEM et SPL). Juriste de formation, elle est titulaire d'un DEA d'Etudes politiques et d'un DESS de gestion publique de l'université Paris Dauphine. Elle y a été pendant trois ans allocataire de recherche au sein du LEGOS (Laboratoire d'Economie et de Gestion des Organisations de Santé). Toutes les activités professionnelles de Claire Guihéneuf l'ont amenée à accompagner les collectivités locales: à Nantes, à Saint-Nazaire et depuis 2007 à Brest, d'abord comme directrice de l'agence d'urbanisme puis de la SEM/SPL d'aménagement qui intervient aussi sur la rénovation énergétique des bâtiments et la mobilité. Le fil rouge de ce parcours, essentiellement dédié à la culture, à l'urbanisme et à l'aménagement, est l'analyse stratégique et l'aide à la décision des élus.



Marion CANALÈS Adjointe au maire de Clermont-Ferrand, conseillère déléguée à Clermont Métropole, présidente d'Assemblée et de la SPL Clermont Auvergne. Diplômée de l'institut d'études politiques de Grenoble en 2005. Elle débute au cabinet du président du conseil général du Puy-de-Dôme. Elle rejoint ensuite François Rebsamen, sénateur de Côte-d'Or, en tant qu'assistante parlementaire puis cheffe de cabinet du groupe socialiste. Elle le suit au ministère du Travail puis intègre le ministère de l'Économie et des Finances. Depuis 2018, elle est responsable de la communication du CHU de Clermont-Ferrand. Marion Canalès est également adjointe aux finances et conseillère métropolitaine déléguée au budget depuis 2014. Elle est présidente d'Assemblia: « Notre volonté est claire, doter la métropole d'une fabrique urbaine pour un développement durable du territoire » et présidente de la SPL Clermont Auvergne. Marion Canalès est parallèlement à la tête de la fédération régionale Aura des EPL.



Jean-Luc CHARLES Vice-président du Club Ville Aménagement et ancien directeur général de la Samoa. Il prend la direction générale de la Samoa en 2010, après avoir exercé des fonctions de conseil et de cadre dirigeant auprès de collectivités territoriales. Ces dix dernières années, le projet urbain de l'île de Nantes s'est concentré sur le quartier de la Création, pour se déployer ensuite sur les quartiers de Prairie au Duc et de République. La Samoa se caractérise par un positionnement singulier: ses mandats lui permettent d'intervenir comme aménageur mais aussi d'animateur économique des filières créatives et culturelles nantaises et régionales. Cette double mission l'autorise à piloter de nombreuses innovations et expérimentations, avec le concours actif des parties prenantes de la fabrique de la ville; l'île de Nantes s'affirmant comme laboratoire urbain in situ et in vivo.



Claire SCHORTER Architecte -urbaniste. Fondatrice de l'agence d'architecture et d'urbanisme LAQ en 2013, avec la conviction que la transformation des villes doit faire face à un double défi: l'ancrage dans les cycles naturels par une culture du low tech et de la résilience; la fabrique de quartiers compacts mais « comblants » pour ses habitants, ménageant, en contrepoint, des territoires cultivés et sauvages de moindre intensité humaine. L'agence compte aujourd'hui quinze architectes, urbanistes et paysagistes, installés à Paris et à Nantes. Les projets de l'agence s'attachent principalement à la réparation de quartiers monofonctionnels du XXème siècle (entrée de ville Nord de Rennes, Euralens Nord, la Bottière à Nantes), au réemploi de friches en cœur de métropole (l'île de Nantes, le quartier Hébert à Paris, le quartier Gare-Quatre Chemins à Pantin), au raccord entre la ville et l'agriculture (quartier et plaine Montjean à Rungis, quartier Plaisance à Rennes).



Éric BAZARD Architecte-urbaniste. Il a mis en place et dirigé des structures d'aménagement sur de nombreux projets de reconversion dans plusieurs métropoles. Partisan d'une vision dynamique du projet se construisant dans un dialogue continu entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre urbaine, il a, à son actif, la Cité Internationale de Lyon, les projets de l'EPA de Saint-Etienne dont la Manufacture-Plaine Achille, le projet des deux rives à Strasbourg avec la transformation du site de la COOP. Il dirige les outils d'aménagement d'Amiens dont le champ d'action englobe le projet « Vallée de Somme, une vallée idéale » porté par le département de la Somme. Président du Club, il a, depuis 4 ans, impulsé une refonte du format des Entretiens, l'ouverture du Club aux jeunes collaborateurs des structures membres et la ré-interrogation du lien avec la recherche.



Visite n°7: ILO23 & CATAROUX - © Photo Michelin

D'AMÉNAGEMENT PUBLIC

PARLENT

20 ACTEURS

DE LA FABRIQUE URBAINE



TERRITOIRES OUBLIÉS, TERRITOIRES D'AVENIR

Malgré l'investissement de l'État, des gens se sentent oubliés, loin des métropoles, parfois en souffrance, mais ces territoires d'avenir pratiquent des interventions continues faisant palimpseste, réutilisant le bâti existant, inventant des programmes et captant les initiatives locales, s'opposant à l'étalement et à la banalisation.

Sujet européen mobilisant l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Suisse ...

Sujet d'urbanisme lent mais efficace pour revitaliser le territoire.

Sujet majeur pour l'agriculture, l'énergie et la biodiversité, mais aussi pour l'économie, l'habitat et le bien-être, qui devrait mobiliser urbanistes, aménageurs, collectivités de toute taille et faire l'objet d'un projet pour une France diverse et riche de patrimoines.

PLATEAU

JEUDI 23 • 17H30/19H • AMPHI.

Introduction, conception et animation : Ariella MASBOUNGI

TERRITOIRES OUBLIÉS, TERRITOIRES D'AVENIR

Le terme de « territoires oubliés » offre un sujet français et européen qui mobilise l'imaginaire pour rechercher un destin à ces territoires souvent éloignés des métropoles. Ils recèlent un potentiel inouï en termes de patrimoine, de qualité de vie mais aussi pour faire face aux défis écologiques touchant à l'agriculture, à l'énergie et à la biodiversité sans oublier leur dimension économique et sociale ; leur offrant ainsi un rôle de « territoires d'avenir ». Cette appellation provocante, dans un monde où les propos plus sages sont de mise, vise à stimuler l'action des aménageurs par définition peu présents sur ces territoires, mais aussi à revisiter les politiques publiques fortement présentes mais parfois sans cohérence suffisante et sans vision globale à l'échelle de la nation ; sans oublier le marché, quant à lui, réellement absent sur ces sites.

Nos 25 séances de travail ont mobilisé plus de 200 personnes : élus, associations, chercheurs, architectes, urbanistes, paysagistes, aménageurs, agences d'urbanisme, services de l'Etat, de plusieurs pays européens :

Italie, Espagne, Suisse, Portugal ainsi que l'OCDE, stimulant l'optimisme méthodologique. Oui, de nouvelles pratiques émergent, plus agiles, prenant appui sur l'existant et donnant plus de place à l'expérimentation et à l'imaginaire ; inventant un nouvel urbanisme et un nouvel aménagement grâce à des combinatoires et des grappes d'outils, l'élargissement des périmètres d'intervention de l'aménagement ainsi que des péréquations avec les opérations classiques. Sans revenir à une planification descendante, comment instaurer plus de solidarité territoriale pour faire face aux crises environnementales, énergétiques, climatiques, sociales et économiques qui s'expriment et qui pourraient trouver, ici, des réponses fortes et plus efficaces que par la seule polarisation au sein des « grands projets » des villes et métropoles ? Un débat résolument européen cherchera à enrichir le processus fécond en cours et envisager de bien vivre partout en France à partir d'identités diverses qui font la qualité du territoire, donnant sens à la reconversion et à la densification heureuse du patrimoine.



Ariella MASBOUNGI Architecte-urbaniste. Chargée du « Projet urbain » pour le ministère en charge de l'urbanisme, elle a dirigé le Grand Prix de l'urbanisme et les ateliers « Projet urbain » - générant des livres tels « Penser la ville par le paysage », puis « Penser la ville par la lumière » et enfin « Penser la ville par l'art contemporain », « Berlin, génie de l'improvisation »,... Elle explore des sujets comme « L'énergie au cœur du projet urbain », et à présent « Territoires oubliés, territoires d'avenir » (suivis d'ouvrages) au Club Ville Aménagement où elle dirige les « 5 à 7 » sur des thèmes de société comme le lien entre écologie et économie, la ville éthique... Elle a synthétisé son travail dans « Le plaisir de l'urbanisme » à l'occasion du Grand Prix de l'urbanisme qui lui a été décerné en 2016. Son dernier ouvrage, paru en 2022, s'intitule: « La ville pas chiant, alternatives à la ville générique ».



Guillaume HEBERT Architecte-urbaniste, diplômé de l'ESSEC, lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2007. Co-fondateur d'Une Fabrique de la Ville avec Jean-Louis Subileau, l'équipe tient une position originale, sur une ligne de crête entre maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage urbaine. Une Fabrique de la Ville accompagne la mise en œuvre d'opérations complexes comme le Village Olympique et Paralympique ou l'aménagement des abords de la Cathédrale Notre-Dame de Paris. Soucieux de participer à réduire les inégalités territoriales, l'équipe intervient aussi sur des territoires à forts enjeux sociaux: Euralens ou encore, Plaine Commune. Pour l'équipe, plus que jamais, la manière de produire le projet urbain et de constituer la ville est une composante de sa création. Or, la présence de cette dimension du « faire » dès la conception est trop souvent sous-estimée.



Paola VIGANO Architecte-urbaniste. Précuseurs de « la ville diffuse » et de « la ville poreuse », Bernardo Secchi et elle ont fondé l'agence « Studio » à Milan. Elle a reçu le Grand Prix de l'urbanisme en 2013. Praticienne, elle est aussi chercheuse et profes-

seur d'Urbanisme et d'Urban design à l'EPFL de Lausanne et à l'université IUAV de Venise. Paola Vigano se distingue par une articulation forte entre pensée et action, théorie et savoir-faire. Parmi les projets de Studio: La Courrouze à Rennes, le parc Spoor Noord et la place du Théâtre à Anvers. Pour le Grand Paris, ils ont développé une approche contextuelle, défendant l'équité du territoire. Lier stratégies à grande échelle et projet est le fil conducteur des plans régulateurs et visions conduits à Anvers, Montpellier, Bruxelles 2040, Lille 2030, la métropole horizontale wallonne et La Louvière.



Patrick BOUCHAIN Architecte et scénographe, Patrick Bouchain a été professeur à l'école Camondo et à l'école de la Création industrielle de Paris, conseiller auprès de Jack Lang, et directeur de l'Atelier public d'architecture et d'urbanisme de la ville de Blois. Homme de la concision et de l'économie de moyens pour donner plus, en consommant moins, son activité s'est axée sur les arts du spectacle, la mobilité et l'éphémère. Foncièrement anticonformiste, il pratique avec l'agence Construire et l'association Notre Atelier Commun une architecture humaine, et joue du vocabulaire de la construction et du règlement pour rendre possible des projets improbables. Il propose, à travers les projets "Construire ensemble le Grand ensemble", les expériences des "Universités foraines", et aujourd'hui avec la Preuve par 7, des manières alternatives de construire la ville collectivement.



Pedro SIZA VIEIRA Avocat, ancien ministre de l'Economie et de la Transition numérique du Portugal. Pedro Siza Vieira est juriste et a enseigné et écrit sur le droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Avant d'être ministre d'État, de l'Économie et de la Transition numérique et vice Premier ministre dans le dernier gouvernement d'António Costa, il a été ministre Adjoint auprès du Premier ministre, chargé de l'action de revitalisation des territoires en difficulté, notamment les territoires intérieurs mais aussi ceux en lien avec l'Espagne. Il a mis en place le

« Programa Nacional para a Coesao Territorial o interior » (PNCT), qui se fonde sur une réflexion économique et une vision des enjeux de durabilité à une échelle large, en affirmant que la dynamisation des territoires intérieurs de faible densité était la condition sine qua non de l'engagement du pays dans un projet durable à grande échelle.



Philippe ESTEBE Chercheur, Acadie. Docteur en géographie et science politique. Il a dirigé l'Institut des hautes études de l'aménagement des territoires en Europe (IHEDATE) et enseigné à Sciences Po et au CNAM. Il est consultant, depuis 20 ans, à la coopérative Acadie. Il aime l'espace, les lieux, les territoires habités ou déserts. Il aime aussi la politique, mais n'en fait pas. Il gagne sa vie en étudiant, enseignant et conseillant les politiques territoriales. Il a écrit plusieurs ouvrages et de nombreux articles, plus ou moins réussis. Pour lui, la vie idéale est un entretien infini. Spécialités: structures et dynamiques territoriales, mobilités, inégalités, aménagement du territoire, impact territorial des politiques publiques. Il a publié de nombreux ouvrages et dernièrement L'égalité des territoires: une passion française, PUF, coll. « La ville en débat », 2015.



Rachid KANDER Architecte DPLG, Master d'Administration des Entreprises, Urbaniste OPQU: son parcours diplômant est une suite logique, à l'image de ses responsabilités professionnelles. Après quelques années au sein d'un cabinet d'architecture, il devient responsable du service urbanisme et aménagement de la ville de Clermont-Ferrand. Il intègre l'Agence d'urbanisme clermontoise en 1998, dont il sera le responsable projets urbains et mobilité, puis directeur jusqu'en 2016. Il prend ensuite la responsabilité de la Société d'Équipement de l'Auvergne, ainsi que de la SPL Clermont Auvergne. Fin 2019, selon les préconisations de la loi ELAN, la SEau et le bailleur social Logidôme fusionnent pour créer Assemblia, dont il prend la tête, en 2020, en tant que directeur général; mandat social qu'il cumule avec celui de la SPL Clermont Auvergne.

ATELIER 1

VENDREDI 24 • 9H/10H • SALLE VERGINGÉTORIX

Introduction: Guillaume HEBERT, Une Fabrique de la Ville / Rachid KANDER, Assemblia – SPL Clermont Auvergne

ADAPTER LES OUTILS POUR LES TERRITOIRES OUBLIÉS

Rares sont les aménageurs qui interviennent sur les territoires oubliés car ils sont insuffisamment missionnés sur ces échelles territoriales. La complexité des situations, l'absence de marché, et la nécessité de faire avec l'existant obligent à inventer de nouvelles combinatoires et grappes d'outils, jouant de l'intervention successive et imbriquée des SEM, SPL, SEM patrimoniales, foncières, le tout inspiré par des initiatives locales souvent efficaces ou de démarches originales. L'aménageur se trouve alors souvent dans une situation particulière, agissant davantage dans des temporalités très distendues, comme un conseil à l'écoute des collectivités, autant que comme un maître d'ouvrage.

Des exemples européens, comme en Suisse, invitent à se reposer la question des modes d'association des habi-

tants autour d'un projet, des incitations financières pour capter de nouveaux habitants et une fiscalité permettant des péréquations entre les territoires. De même, les appels à projets et l'accompagnement engagé par l'ANCT traduisent de manière opérationnelle les politiques publiques engagées par l'Etat sur ces territoires. Les opérations d'aménagement ou immobilières sont rarement équilibrées dans ces territoires et reposent sur un très fort investissement des collectivités locales et des subventions d'autres collectivités. Un changement d'approche financière et une valorisation des externalités positives et négatives, environnementales ou sociales pourraient prendre sens pour dépasser une lecture dépenses/recettes trop équilibrée.



Annabelle BOUTET Docteur en aménagement du territoire – urbanisme (thèse «L'aménagement régional des agglomérations par les conseils régionaux: étude des contrats d'agglomération en régions Centre et Bourgogne»). Pendant sa thèse, elle est également collaboratrice extérieure de la DATAR auprès de Vincent Fouchier. De 2004 à 2015, elle est chargée de mission à ETD (Entreprises Territoires Développement), centre de ressources national du développement territorial (association cofinancée par la CDC et la DATAR). En 2015, elle intègre le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), en tant que chargée de mission au bureau de l'évaluation, puis au bureau de la prospective. A partir de 2018, elle est cheffe du bureau de la prospective et des études du CGET. Depuis 2020, elle est cheffe du pôle prospective veille innovation de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).



Alain BEURET Architecte-urbaniste, diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Il a été chef de la section de l'aménagement du territoire du canton du Jura. Depuis 2016, il est responsable du conseil en aménagement pour la Suisse romande au sein d'EspaceSuisse, l'association pour l'aménagement du territoire. A côté de son activité d'urbaniste, il est également président de la commission cantonale des paysages et des sites et député au Parlement jurassien. L'association EspaceSuisse, propose des formations et des conseils en aménagement. Elle gère un recueil de bons exemples de développement urbain orienté «vers l'intérieur». Elle intervient, depuis plus de 75 ans, pour la confédération, les cantons et les communes.



Bernard BLETTON Directeur général délégué SEDIA. Bernard Bletton est ingénieur, diplômé de l'Ecole des Mines de Nancy. Il rejoint le secteur de l'aménagement d'abord à Dijon, et, depuis 1998, au sein de l'ensemble d'établissements publics locaux constitué autour de la SEM Sedia BFC, dont la croissance singulière se constate par le déploiement d'activités sur toute la Franche-Comté. Désormais directeur général délégué de la SEM Sedia BFC, le parcours professionnel de Bernard Bletton au sein du groupe SCET-CDC est animé par ses convictions sur l'importance de faire dialoguer le secteur public et privé pour adapter les modèles d'aménagement aux nouvelles contraintes. Il intervient sur des territoires où le marché immobilier est insuffisamment dynamique, et a développé une «grappe d'outils» pour réaliser des projets aux côtés des collectivités locales.

ATELIER 2

VENDREDI 24 • 12H/13H • SALLE VERCINGÉTORIX

Introduction, conception et animation : Ariella MASBOUNGI

LES URBANISTES AUX PIEDS NUS INITIENT L'URBANISME DE DEMAIN

Dans les territoires oubliés, de nouvelles pratiques émergent, plus agiles, prenant mieux en compte l'existant et donnant plus de place à l'expérimentation. Elles poussent des concepteurs chevronnés mais aussi une nouvelle génération militante à inventer des modes de faire, élargissant leurs commandes pour lier tous les sujets et à valoriser la notion de «grand projet fait de petit projets» qui dépasse les logiques d'opérations trop périmétrées. Enrichir l'imaginaire des territoires oubliés est un enjeu majeur des «urbanistes aux pieds nus» qui prennent position en faveur du faire.

Le rôle des concepteurs dans ces territoires diffère de celui d'agences intervenant dans des opérations d'aménagement avec des aménageurs et des services de collectivités très structurés. Ils sont «touche à tout» et l'utopie qu'ils portent, réside surtout dans leur attention à ce qui fait patrimoine physique et immatériel,

aux usages et au temps, pour agir avec parcimonie, en s'adaptant au manque de moyens financiers et techniques des territoires peu denses, acceptant une sorte de lenteur. Leurs projets peuvent servir de déclencheurs pour des actions et des budgets plus consistants.

Cette fabrique «urbano-rurale» échappe aux aménageurs et pourrait leur suggérer une façon de travailler très inventive, leur permettant de s'extraire d'une production standardisée de la ville.

L'ensemble des démarches repérées est loin d'être exhaustif, car nombre de professionnels s'engage sur cette voie en France et en Europe. Leur pratique doit beaucoup à leurs maîtres et en particulier à Luigi Snozzi, en s'appuyant sur des potentialités, pour générer un urbanisme lent qui anticipe sans doute ce que l'on appelle de nos vœux, la sobriété et le plaisir de la diversité, non réservés aux territoires denses.



Felix MULLE Architecte-urbaniste, Félix Mulle est le fondateur de l'Atelier de l'Ouroq, une agence active dans les champs de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage. Son travail a été reconnu par le Palmarès des jeunes urbanistes 2016, les Albums des jeunes architectes et paysagistes 2016 ainsi que le Prix de la première œuvre de l'équerre d'argent 2020 pour 6 logements participatifs à Romainville (93). À travers un champ d'action large, depuis les études territoriales amont jusqu'aux détails de mise en œuvre de bâtiments ou d'espaces publics, il conçoit depuis dix années des stratégies d'épanouissement urbain des petites centralités qui s'appuient sur l'implication forte et méthodique des acteurs locaux. Il cherche ainsi à définir les caractéristiques d'un vocabulaire spatial spécifiquement rural et périurbain adapté aux enjeux écologiques et sociaux de notre temps.



Pierre JANIN Architecte-agriculteur. Master recherche en philosophie, gérant de l'agence Fabriques Architectures Paysages, basée à Lyon et dans la ferme familiale. Lauréat des AJAP et du Palmarès des Jeunes urbanistes 2014, l'agence a été exposée à la Biennale de Venise en 2016. L'agence intervient pour la réalisation de projets et d'études liées aux dynamiques et mutations des paysages agricoles, pour la réalisation de bâtiments agricoles, et pour la construction d'équipements publics en milieu rural, employant des ressources locales. La posture architecturale de Fabriques repose sur la réinterprétation des systèmes et constructions vernaculaires ruraux, sur la revalorisation des sols et de leur valeur d'usage, sur l'articulation soignée entre architecture et paysage, sur la relation de proximité avec les maîtres d'ouvrage et utilisateurs, et prône ainsi une frugalité inventive et vivante.



Simon TEYSSOU Architecte-urbaniste, directeur de l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand. Il passe son enfance dans le Cantal et aux États-Unis puis fait ses études d'architecture à Clermont-Ferrand et Aberdeen en Ecosse. Diplômé en 2000, il retourne dans le Cantal et s'installe au Rouget, bourg de 1000 habitants. Fondé en 2001, l'Atelier du Rouget emploie aujourd'hui une vingtaine de personnes. La pratique de l'agence est fondée sur une pensée transcalaire et transdisciplinaire. L'agence se préoccupe des sols, des ressources, du devenir des petites centralités, des usages, des modes constructifs et de l'économie de moyens et conçoit des projets adaptés aux ruralités et aux situations périurbaines. Il enseigne le projet d'architecture à l'ENSA de Clermont-Ferrand de 2004 à 2018 avant d'en prendre la direction. Il est membre associé du laboratoire de recherche Ressources.

RÉPARER LA VILLE

Dans nombre de territoires, la réparation de la ville constituée, impérative pour enrayer sa dépréciation ou sa spécialisation sociale, et pour freiner son étalement, nécessite un réinvestissement conséquent, avec une ingénierie inventive et des outils renouvelés. L'atelier « Réparer la ville ancienne », sur un thème connu, montre quelques projets emblématiques, et les obstacles à surmonter. « Réparer l'aménagement », parce que certaines réalisations des 50 dernières années, d'initiative publique pourtant, sont à la dérive (quelques grandes copropriétés en particulier). Comment les reconnecter à la dynamique des villes ? Et quels enseignements en tire-t-on pour la conception des projets urbains d'aujourd'hui ? Enfin, le plateau permettra de croiser le regard des élus locaux sur ce qu'ils attendent des aménageurs.

Ces travaux sont issus du groupe de travail « Réparer la ville » initié par le Club Ville Aménagement en 2020. Pilotes : Nicolas Binet, Jack Arthaud, Michèle le Loir, Vincent Malfère. AMO : Eric Amanou (La condition urbaine), avec Ulrich Soudek (Intencité) et Christophe Noyé.



Nicolas BINET Géographe-urbaniste, expert en habitat et renouvellement urbain. Après une thèse de géographie et le DESS du cycle d'urbanisme de l'IEP Paris, il s'engage une dizaine d'années dans le

domaine des études urbaines et socio-économiques en Lorraine sidérurgique puis à l'Agence d'Urbanisme de Rennes. Il occupera ensuite différentes fonctions de management de projets immobiliers et urbains pour produire et réparer la ville : promotion immobilière en Centre-Loire, réhabilitation et renouvellement urbain en Ile de France, projet urbain de l'Ile de Nantes et direction des projets de renouvellement urbain à Marseille. Porteur de la thématique de la réparation de la ville au sein du CVA, il est l'auteur avec Yves Laffoucrière de « La vie plus belle ? Retour sur 20 ans de rénovation urbaine » (Ed. de l'Aube, 2020).



Jack ARTHAUD Après une formation à l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, il est devenu architecte Dplg, puis architecte et urbaniste de l'Etat. Il a travaillé quinze

ans dans la maîtrise d'œuvre, puis dix ans dans les services de l'Etat. Depuis 2010, il exerce le métier d'aménageur. Il a dirigé successivement l'Etablissement Public d'Aménagement en Guyane, et l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne.



Michèle LE LOIR Diplômée en architecture en 1992 (École Paris Tolbiac), elle commence sa carrière en agence d'architecture par des projets d'équipements publics. Après un master à l'ESTP en

1998, elle a ensuite exercé en société d'économie mixte, à ICADE G3A à Boulogne Billancourt puis à Territoires à Rennes. Arrivée dans la collectivité Rennes Métropole en 2008, elle assure notamment la direction de projet de plusieurs équipements publics majeurs et l'encadrement de plusieurs équipes. Elle est aujourd'hui responsable du service aménagement, pour la Ville de Rennes et Rennes Métropole, qui conduit des réflexions urbaines préalables, des concessions d'aménagement et réalise de l'aménagement en régie.



Vincent MALFERE Diplômé de l'Ecole Polytechnique (96) et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, il a débuté son parcours professionnel en Vendée

puis à La Réunion en administrations déconcentrées de l'Etat. Il a ensuite été conseiller technique du secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer en matière de transports et d'énergie, avant de rejoindre la préfecture de région Bretagne pour piloter le Contrat de Projets Etat-Région et Fonds Européens, et d'exercer pendant quatre ans les fonctions de directeur général adjoint du Grand Port Maritime du Havre, aménageur d'une zone industrialo-portuaire de plus de 10 000 ha et 32 000 emplois. Il a pris, depuis 2016, la direction générale du Groupe SERL, la société d'économie mixte d'aménagement de la métropole de Lyon et du département du Rhône, qui œuvre dans ses quatre métiers (aménagement, construction, investissement immobilier, énergies renouvelables) sur l'aire métropolitaine lyonnaise et la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Eric AMANOU Socio-urbaniste. Fondateur de La Condition Urbaine. Spécialiste des grands ensembles, il y a développé une expérience et une expertise en

conduite de projets complexes (urbains et sociaux) que sa double formation en urbanisme et en sciences humaines esquissait. Son cheminement original au sein de collectivités, de cabinets de conseil et d'une SEM d'aménagement, lui permet de mobiliser une large culture de projets et une compréhension fine des différentes logiques d'intervention qui font la ville. En fondant La Condition Urbaine, il a pu ajouter à sa pratique de chefferie de projet ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage celle de la maîtrise d'œuvre urbaine aux côtés de plusieurs architectes-urbanistes ou paysagistes. Il a aussi conforté sa conception de « l'élasticité » dans des modes-projet sensibles et coopératifs pour défendre un urbanisme toujours plus négocié entre acteurs et parties prenantes. A cet égard, il a mis en place différentes formes de concertation dans le souci constant de trouver une juste place des habitants-usagers dans les projets. Enfin, il s'intéresse de longue date à la prise en compte des questions de tranquillité et de sécurité dans l'espace urbain à travers l'émergence d'une « prévention urbaine » qui s'inscrit dans une filiation à la « prévention situationnelle » mais se propose de la prolonger pour dépasser les seules considérations de « protection » et « d'empêchement » auxquelles on a tendance à réduire la prise en compte de la sécurité par l'espace !

PLATEAU

VENREDI 24 • 9H/10H30 • AMPHITHÉÂTRE

Conception et animation : Gwenaëlle d'ABOVILLE et Nicolas BINET

RÉPARER LA VILLE : QUEL RÔLE POUR LES AMÉNAGEURS ?

L'action publique sur la ville constituée est une nécessité évidente si l'on veut respecter les objectifs de sobriété foncière, préparer le « déjà-là » aux multiples transitions à l'œuvre et réintégrer tous les quartiers et leurs habitants dans une dynamique ouverte et mélangée. Dans quelle mesure les aménageurs peuvent-ils y contribuer ? Avec quels leviers et méthodes ? Qu'attendent d'eux les décideurs publics à l'échelle nationale, et locale ? Les travaux du Club Ville Aménagement conduits sur le

thème « réparer la ville » ont mis en lumière la complexité des enjeux et la diversité des sites, des centres-villes aux grandes copropriétés des années 1960, sans oublier la reconfiguration des zones commerciales et d'activité, qui exigent un profond renouvellement des outils et des métiers de l'aménagement. Le plateau thématique est organisé en débat avec des élus locaux en prise avec ces thématiques articulant le social et l'urbain, et mobilisant une large palette d'outils techniques pour agir.



David YTIER Docteur en droit public, spécialisé en finances publiques, il enseigne à Aix Marseille Université depuis 2013, et à Lyon II. Il devient adjoint au maire de Salon-de-Provence en 2014, et vice-président de la toute nouvelle métropole en 2016. En 2020, il est réélu vice-président de la métropole, délégué à l'habitat, au logement et à la lutte contre l'habitat insalubre, et devient président en 2021 de la SPLA d'Intérêt National qui vient d'être créée pour lutter contre l'habitat indigne et insalubre au centre de Marseille.



Mathilde CHABOCHE Urbaniste et sociologue diplômée de Sciences Po Paris et de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix-Marseille Université. Elle est, depuis juillet 2020, adjointe à l'urbanisme et au développement harmonieux de la ville de Marseille. Sa délégation couvre la stratégie foncière, l'urbanisme et l'architecture, le schéma directeur des équipements publics. Elle porte la vision forte d'une ville résiliente, à l'urbanisme maîtrisé et au service de la transition écologique et sociale.



Hélène AUDIBERT Titulaire d'une maîtrise Sciences Économiques et d'un DESS Informatique. En 1984, elle participe à la création de Munitique, centre de formation multimédia, association subventionnée par la ville de Toulon, le Conseil départemental du Var et la région PACA. Elle sera directrice de cette structure jusqu'en 2005. En 2001, elle est élue sur la liste d'Hubert Falco à la mairie de Toulon. Elle est aujourd'hui adjoint au maire délégué à la rénovation urbaine. Elle a occupé les fonctions d'adjoint à la stratégie centre-ville, au logement, à l'habitat et à la politique de la ville. De 2008 à 2021, elle est conseiller départemental du Var, et présidente de la commission habitat, puis de la commission culture. Elle a été vice-présidente de l'Établissement Public Foncier PACA et présidente de la Société d'Économie Mixte Var Aménagement Développement dont elle est aujourd'hui administratrice.



Katy BONTINCK Depuis 2020, première adjointe au maire de Saint-Denis, vice-présidente de Plaine Commune et conseillère métropolitaine du Grand Paris. Aux côtés du maire-président Mathieu Hanotin, elle est en charge de la santé, du logement, de la rénovation urbaine et de la lutte contre l'habitat indigne. Cette dernière délégation est une politique publique prioritaire du mandat pour endiguer ce fléau à travers un plan d'actions ambitieux et une mobilisation politique nationale en faveur d'évolutions législatives et de soutien aux collectivités. Diplômée de Sciences Po Bordeaux et de management en santé, Katy Bontinck a été, de 2014 à 2016, conseillère auprès de la ministre chargée de la famille, des personnes âgées et des droits des femmes.



Gwenaëlle D'ABOVILLE Urbaniste, diplômée du magistère aménagement de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et titulaire d'une licence en architecture de l'Ensa de Paris La Villette. Elle est associée et directrice de l'agence Ville Ouverte, qu'elle a co-fondée en 2004. Lauréate du Palmarès des Jeunes Urbanistes en 2016, l'agence rassemble 40 professionnels, urbanistes, architectes, ingénieurs ou cartographes. Avec son équipe, elle a fait de la participation une méthode transversale aux projets, au service d'un urbanisme plus délicat et soucieux d'inclusion. Gwenaëlle d'Aboville nourrit cette recherche à travers des publications, dans la revue Métropolitiques ou à travers des ouvrages, dont « Aménager sans exclure, faire la ville incluante » (Le Moniteur, 2018), co-écrit avec Jean Frebault, Jean Badaroux et François Ménard. Elle est maître de conférences associé à l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est où elle intervient dans la formation post-master du DSA d'architecte-urbaniste depuis 2018.



Vincent MALFERE Diplômé de l'École Polytechnique (96) et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Vincent Malfère a débuté son parcours professionnel en Vendée puis à La Réunion en administrations déconcentrées de l'Etat. Il a ensuite été conseiller technique du Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer en matière de transports et d'énergie, avant de rejoindre la Préfecture de région Bretagne pour piloter le Contrat de Projets Etat-Région et Fonds Européens, et d'exercer pendant quatre ans les fonctions de directeur général adjoint du Grand Port Maritime de Havre, aménageur d'une zone industrialo-portuaire de plus de 10 000 ha et 32 000 emplois. Il a pris, depuis 2016, la direction générale du Groupe SERL, la société d'économie mixte d'aménagement de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône, qui œuvre dans ses quatre métiers (aménagement, construction, investissement immobilier, énergies renouvelables) sur l'aire métropolitaine lyonnaise et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

ATELIER 1

JEUDI 23 • 10H30/11H30 • SALLE BLAISE PASCAL

RÉPARER LA VILLE ANCIENNE

Quelle organisation des collectivités locales et quelle mobilisation des opérateurs pour intervenir dans des quartiers anciens caractérisés par l'habitat dégradé et la paupérisation de leurs habitants? Des réponses publiques volontaires très contrastées, avec le recul de plusieurs mandats politiques, ou en émergence ; en mar-

ché assez détendu ou au sein de la métropole parisienne. A partir d'un dialogue entre Saint-Denis et Toulon, le rôle d'une SEM généraliste ou d'une SPLA spécialisée, et l'implication des bailleurs sociaux: quels objectifs, quels leviers, pour quels résultats? Et comment y impliquer l'initiative privée et ses opérateurs?



Sylvie FROISSART Depuis 2015, elle dirige la Soreqa, société publique locale d'aménagement spécialisée dans la requalification d'îlots ou de quartiers anciens dégradés, principalement à Paris, Plaine Commune et Est Ensemble. Elle avait travaillé auparavant sur des projets d'aménagement et de développement économique à la Semaest (1993-2003), de lutte contre l'insalubrité à la Siemp (2003-2010) puis en maîtrise d'ouvrage chez 3F (2010-2015).



Raphaële D'ARMANCOURT Architecte-urbaniste, après une première expérience comme aménageur public, elle a poursuivi son parcours dans la maîtrise d'ouvrage Hlm avec pour préoccupation, la place de l'usager au cœur du projet. Depuis 2017, elle apporte son expérience opérationnelle de terrain au

sein de l'Union Sociale pour l'Habitat, en tant que responsable du Pôle politiques territoriales et urbaines qui porte une expertise notamment sur les sujets de foncier, d'aménagement, d'urbanisme, de renouvellement urbain et de stratégies territoriales.



Jean-Baptiste ARENE De formation juridique en troisième cycle universitaire, il intègre la société VAD en 2002 pour participer aux activités de marchés publics, de montages spéciaux immobiliers et de maîtrise foncière. Il y accompagne, depuis, les questions de revitalisation dans le cadre des concessions de renouvellement urbain en animant la pluridisciplinarité des missions et l'articulation des moyens et dispositifs. Il pilote aussi des actions et missions de service public concomitamment au développement des foncières privées dédiées sur le champ commercial, ou encore en

solution d'externalisation et de travail de la dette.



Olivia METZ Directrice générale adjointe à la ville de Saint-Denis depuis 2020. Chargée par la nouvelle équipe municipale de l'accompagner dans la définition du projet urbain, elle pilote plusieurs directions regroupées au sein d'un département nouvellement créé dédié à la ville durable. A ce titre, la lutte contre l'habitat indigne, priorité du mandat, s'inscrit dans le projet de ville équilibrée porté par l'équipe municipale. Diplômée du cycle d'urbanisme de Sciences-Po après une formation initiale à Sciences-Po Grenoble et en histoire de l'art, elle a débuté sa carrière en maîtrise d'ouvrage publique à la SORELI, SEM de projet de la ville et de la métropole de Lille. Elle a ensuite accompagné la transformation urbaine de la ville de Pantin pendant une dizaine d'années.

ATELIER 2

JEUDI 23 • 16H/17H • SALLE VERCINGÉTORIX

RÉPARER L'AMÉNAGEMENT

Clichy-sous-Bois, Mérignac et Lyon-La Duchère sont des figures emblématiques de quartiers récents sur lesquels l'acteur public doit réintervenir lourdement, qu'il s'agisse de grandes copropriétés en difficulté, de grands ensembles d'habitat confrontés à une fragilité sociale ou d'espaces commerciaux en périphérie. Dans ces sites, la dialectique déprise-reprise doit désormais être envisa-

gée à l'aune du « ZAN »: quelles limites entre le renouvellement urbain et la réparation de l'aménagement? Quelles ambitions de réurbanisation et de mixité fonctionnelle ou sociale? Quelle création de valeur, et pour qui? Quelles conditions et quels outils réunir pour produire des quartiers durables et gérables, qui ne doivent pas dans l'avenir être « réparés » à leur tour?



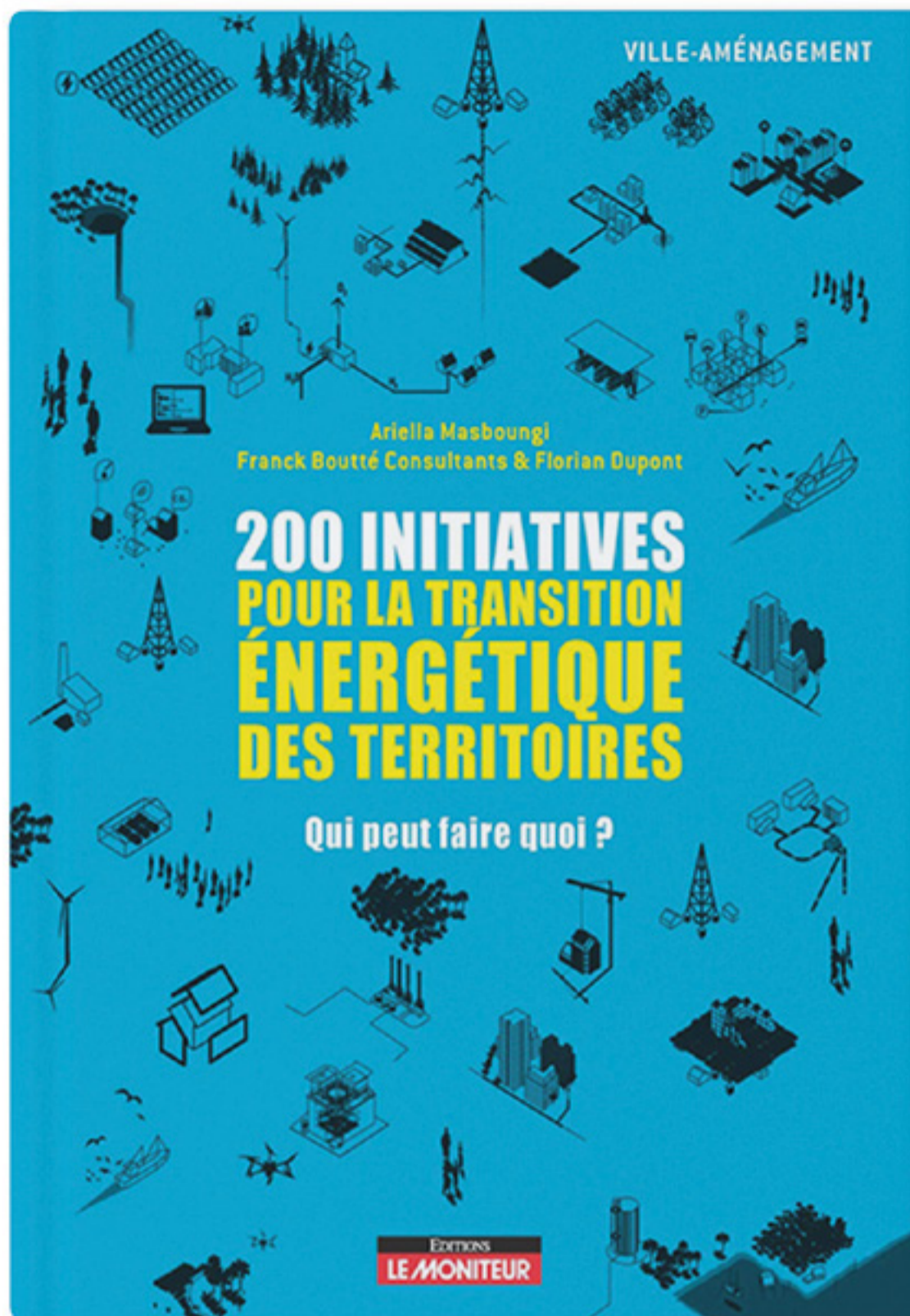
Soraya HAMRIOUI Diplômée d'un M2 droit public (Paris 2 Panthéon - Assas), Soraya Hamrioui a commencé sa carrière au conseil départemental de la Seine-Saint-Denis puis au sein de l'association des maires de France. Elle a exercé différentes fonctions en cabinet ministériel, pour suivre les enjeux de réforme de l'organisation des collectivités territoriales, de financement des collectivités, puis de réforme de la politique du logement et d'organisation du logement social. Actuellement directrice générale adjointe à l'aménagement de Grand Paris Aménagement, elle a exercé différentes fonctions opérationnelles au sein de l'établissement, et notamment suivi la création de la société publique locale d'aménagement d'intérêt national « porte sud du Grand Paris ».



Jérôme GOZE Diplômé en architecture en 1990, titulaire d'un DEA de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales en 1995, complété d'une formation à l'École Nationale des Ponts & Chaussées, Jérôme Goze, architecte-urbaniste général de l'État, a occupé plusieurs postes de direction au sein des services de l'État. En 2006, il a occupé notamment les fonctions de directeur départemental adjoint de l'Équipement de la Gironde et de délégué territorial adjoint de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, puis a dirigé l'opération nationale Campus de l'université de Bordeaux. Il occupe, depuis septembre 2014, le poste de directeur général délégué de la société publique locale La Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab), en charge des programmes « Habiter, s'épanouir - 50 000 logements accessibles par nature » et « Entreprendre, travailler dans la métropole ».



DERNIÈRES PUBLICATIONS



La ville pas chiante
- Alternatives
à la ville générique

Ariella Masboungi
et Antoine Petitjean

2021
Éditions du Moniteur
206 p.



Aménager sans exclure,
faire la ville incluante

Jean Badaroux, Jean Frébault,
François Ménard et Gwenaëlle
D'Aboville

2018
Éditions du Moniteur
160 p.



200 initiatives pour
la transition énergétique
des territoires

Ariella Masboungi, Franck
Boutté et Florian Dupont

2018
Éditions du Moniteur
192 p.





Visite n°8: Gergovie - © Fabryc – CD63



Visite n°9: Vichy - © MIB-3D

MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DU ZAN ET RECYCLAGE FONCIER: COMMENT PASSER AU CONCRET ?

Concrétiser les objectifs du ZAN impose de repenser en profondeur les politiques d'aménagement. Les Entretiens sont l'occasion d'un regard porté sur l'évaluation des impacts de l'aménagement en matière d'artificialisation, sur les outils disponibles, leur complétude et les travaux à approfondir. Il s'agit par ailleurs d'appeler à une meilleure coordination des acteurs (planificateurs, opérateurs fonciers et aménageurs), au travers de la séquence comprendre, identifier, maîtriser, aménager. Il s'agit enfin, de revenir sur les différentes situations rencontrées par les territoires et les leviers mobilisables par l'action publique pour répondre concrètement à l'objectif ZAN et développer le recyclage foncier.

Ces regards croisés s'appuient sur les travaux menés depuis 2020 par la Task Force Sobriété foncière du Club Ville Aménagement. Pilotes: Alain GARES (Consultant, ex président du CVA), Laurent GIROMETTI (directeur général EpaMarne-EpaFrance) et Stephan MUZIKA (ex directeur général de CITIVIA). AMO: Dominique RENAUDET (Neoclide).

PLATEAU

VENDREDI 24 • 11H30/13H • AMPHITHÉÂTRE

Conception / animation : Dominique RENAUDET (Neoclide), Alain GARES (consultant)

MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DU ZAN ET RECYCLAGE FONCIER : COMMENT PASSER AU CONCRET ?

La loi Climat Résilience fixe un cap ambitieux en matière de sobriété foncière. Une fois ces objectifs posés, il s'agit désormais pour les collectivités et les acteurs de l'aménagement, d'identifier et de déployer les actions concrètes à mener pour tenir les objectifs de la loi tout en répondant aux besoins productifs des villes et des territoires. Ce passage au concret impose de repenser en profondeur les politiques d'aménagement et conduit à développer des projets privilégiant le recyclage foncier. La table ronde propose de revenir sur les différentes situations rencontrées par les territoires et les leviers

mobilisables pour organiser au mieux ce recyclage foncier, dans des modèles économiques viables. Elle sera notamment l'occasion de présenter les réflexions du Club autour de la caractérisation de ces situations et des solutions à imaginer en face de chaque situation.

Il s'agira également de revenir sur les politiques publiques d'accompagnement à destination des collectivités et des acteurs de l'aménagement en matière de recyclage foncier, et sur la manière dont l'Etat, au travers des dispositifs de soutien, peut contribuer à repenser le modèle économique de l'aménagement.



Dominique RENAUDET Après une carrière dans la branche consulting et ingénierie de SUEZ, il fonde le cabinet de conseil NEOCLIDE qui accompagne les décideurs publics et privés dans leurs politiques et leurs projets innovants en matière de développement durable. Dominique Renaudet est ingénieur de l'Ecole Centrale Paris et ingénieur de l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts. Il est également auditeur de l'IHEDATE (Institut des Hautes Etudes en Aménagement et Développement des Territoires en Europe). Il participe à plusieurs instances nationales sur le thème de la ville durable et des éco-industries. Il est également membre du Conseil Scientifique d'AgroParisTech.



Alain GARES Formation en économie, orientée vers l'urbanisme et l'aménagement (ESSEC, puis Wharton School, University of Pennsylvania). Il a travaillé au niveau local, régional et national, aussi bien à la direction d'une structure intercommunale qu'en cabinet ministériel. A Toulouse, il a dirigé plusieurs grandes opérations, puis mis en place les services de la métropole chargés de l'aménagement urbain. Il était précédemment directeur d'Europolia, SPLA créée par la métropole de Toulouse et la région Occitanie. Il exerce maintenant une activité de conseil en aménagement urbain avec la Compagnie du Projet Urbain (CPU), qu'il a créée en 2018. Il a été président du Club Ville Aménagement de 2011 à 2016.



Laurent GIROMETTI Directeur général des établissements publics d'aménagement EpaMarne-EpaFrance depuis 2018. Polytechnicien, ingénieur général des ponts, des eaux et forêts, il a débuté sa carrière à la DDE de Seine-Saint-Denis, puis, responsable du bureau de l'habitat de la préfecture de Paris, il a travaillé à la lutte contre l'habitat indigne et la production de logement social. En 2007, il a rejoint l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en qualité de directeur technique et juridique. En 2012, il rejoignait la ville de Paris en qualité de sous-directeur de la politique du logement, en charge de la définition et de la mise en œuvre du PLH, de la tutelle d'opérateurs immobiliers, de la gestion intercalaire de biens immobiliers. Entre 2014 et 2018, il a été directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), rattaché aux ministères du Logement et de l'Écologie.



Stéphanie DUPUY-LYON Depuis le 1er décembre 2019, directrice générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), aux ministères de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires et de la Mer. Cette ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts a pris la tête d'une direction générale placée sous l'égide de plusieurs ministères et qui élabore, anime et évalue des politiques de l'urbanisme, de la construction, de l'habitat, des paysages, de la biodiversité et de l'eau, avec l'appui de deux directions opérationnelles, celle de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) et celle de l'eau et de la biodiversité (DEB). Forte de vingt ans d'expérience de management stratégique dans la fonction publique et au sein d'un grand groupe public, Stéphanie Dupuy-Lyon a à cœur d'insuffler des méthodes innovantes et de transformation pour accompagner l'administration dans ses défis actuels notamment ceux des transitions énergétique et environnementale.



Anne VIGNOT Diplômée en géographie de l'université de Franche-Comté, elle entre en 1984 au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), où elle y devient ingénieure de recherche au laboratoire Chrono-environnement. Anne Vignot a été présidente du Conservatoire régional des espaces naturels dès 1998 et, en 2006, directrice du jardin botanique. C'est au nom de ces engagements qu'elle a été sollicitée par Europe Écologie – Les Verts en 2010 pour prendre part à la vie politique : conseillère régionale de Franche-Comté (2010-2015) puis maire-adjointe de Besançon déléguée à la transition écologique et aux espaces verts (2014-2020). Depuis le 3 juillet 2020, Anne Vignot est maire de Besançon et présidente de Grand Besançon Métropole, où elle met en place des politiques publiques fidèles à son engagement pour une écologie foncièrement sociale.



Olivier BESSIN Diplômé de la Sorbonne et Sciences Po puis de l'INET, il plonge dans le métier de l'aménagement du territoire au service de l'État puis de collectivités locales (Le Mans, Nantes et Strasbourg, Aéroport du Grand Ouest). Entrepreneur de l'action publique locale, il devient, en 2016, directeur général de Loire-Atlantique développement (LAD-SELA, LAD-SPL, CAUE44). Homme de dialogue, il s'inspire de la devise européenne L'unité dans la diversité pour faire de LAD, l'agence d'ingénierie publique pluridisciplinaire au service de tous les territoires du département. Conscient de l'impact économique et social des enjeux climatiques et de biodiversité, et de la nécessité de relier stratégie et action, il porte l'ambition de faire de LAD, l'agence des transitions à l'horizon 2030 pour articuler notamment sobriété foncière et cohésion sociale et territoriale dans la mise en œuvre des projets des plus de 200 partenaires publics et privés de LAD.



Hervé PRONONCE Passionné de politique et d'agriculture. Diplômé d'une école de commerce et d'un troisième cycle à l'ESSEC Paris. A 28 ans, il passera un brevet professionnel au lycée agricole de Marmilhat afin de reprendre l'exploitation céréalière familiale, à Cournon et au Cendre. Depuis 1995, il œuvre en tant que maire du Cendre au plus près des 6 000 habitants de la commune, sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole. En tant que vice-président de la métropole, il est en charge des finances. Depuis 2021, il est aussi élu conseiller départemental du Puy-de-Dôme. Après avoir été vice-président de l'EPF Auvergne de nombreuses années, il est aujourd'hui président de cet acteur majeur de la politique rurale et urbaine, pour la réussite des projets de territoire sur les 4 départements auvergnats.

ATELIER 1

JEUDI 23 • 10H30/11H30 • SALLE VERGINGÉTORIX

L'AMÉNAGEUR PILOTE D'OPÉRATIONS DE A À Z ET MAINTENANT DE ZÀN

L'objectif ZAN interroge la manière dont les pratiques de l'aménagement contribuent à l'artificialisation des sols, dans une logique comptable et surfacique de l'artificialisation, mais surtout au regard de l'altération durable des fonctions écologiques et du potentiel agronomique du sol. La task force Sobriété foncière du CVA s'est ainsi penchée sur les outils et méthodes permettant de mesurer et suivre ces impacts, dont l'analyse passe par une bonne compréhension des quatre principales fonctionnalités du sol : hydrique, climatique, agronomique et biologique. Mieux intégrer ces fonctionnalités dans les pratiques d'aménagement, c'est ne plus considérer le sol uniquement comme un support d'opérations mais bien comme une ressource à préserver. C'est pour cela qu'il

est important pour les aménageurs de disposer d'outils d'évaluation ; si aucun outil ne couvre la totalité des domaines d'impact, certains répondent partiellement aux besoins et se présentent comme des briques prometteuses pour envisager la constitution d'un tableau de bord de la sobriété foncière des opérations d'aménagement. Dédié à la présentation des outils à disposition des aménageurs pour mesurer et suivre l'artificialisation des sols dans le contexte des évolutions réglementaires récentes, l'atelier vise à partager les réflexions en cours au sein du CVA mais aussi à ouvrir les échanges pour interroger l'opérationnalisation des outils, envisager leur complétude et identifier les travaux méritant d'être approfondis.



Marine TENOUX Diplômée en sociologie et en aménagement du territoire et après plusieurs expériences en collectivités locales et à la DGALN, elle rejoint Epa-Marne-EpaFrance à l'automne 2019.

Elle y occupe le poste de responsable stratégie et innovation et traite notamment des sujets liés au Zéro Artificialisation Nette ou à la transition agro-écologique du territoire.



Aurélien CHATELIER Après une formation d'ingénieur, elle devient conseillère foncière à la SAFER Rhône-Alpes. Une expérience qui lui apporte des bases solides sur les questions foncières au niveau des

procédures, des techniques de négociation et du jeu d'acteurs dans ce milieu. Aurélien intègre la société Territoires en 2007, pour apporter un appui auprès des jeunes responsables d'opérations dans leur démarche d'acquisition et mettre en place des tableaux de bord et des outils de suivi. Formée en interne, en plus de sa mission sur le foncier, elle accède au poste de responsable d'opérations, et travaille sur des opérations d'aménagement de tailles différentes dans la métropole rennaise aux enjeux multiples mais toujours avec le prisme du foncier comme clé d'entrée.



Guillaume FAUVET Fort de vingt ans de pratique en aménagement du territoire dans les services déconcentrés de l'Etat et pour des collectivités locales, il s'est spécialisé depuis neuf ans au sein du Cere-

rema sur les problématiques, les outils et les méthodes liés à l'urbanisme opérationnel et au foncier. Investi dans les réseaux professionnels locaux et nationaux, il participe à l'évolution des pratiques, à la capitalisation et à la diffusion des connaissances et des savoir-faire. Après avoir notamment géré le développement du centre de ressources des outils de l'aménagement, il copilote, aujourd'hui, le secteur foncier du Cerema et est chef de projet du déploiement national de l'application UrbanSimul.



Pauline PISTRE Après un BAC+5 en aménagement du territoire et télédétection, elle travaille pendant un temps à ASTRIUM (ex Spot Image) ce qui l'amène à développer son goût pour l'analyse spatiale, la passion des images satellites. En 2019, Pauline intègre l'EPA Nice Ecovallée, chargée d'une mission cartographique en appui au pôle projets et environnement. Depuis deux ans, elle exerce des missions d'analyse sur l'occupation du sol et de mise en place d'outils de suivi, en transversalité avec les autres pôles de son entreprise. Grâce aux informations qu'elle exploite et analyse, ses travaux jouent un rôle dans l'implantation de nouvelles infrastructures, l'aménagement urbain...

de nouvelles infrastructures, l'aménagement urbain...



Philippe LORIOT Ingénieur IGN, il a participé au projet BD TOPO dès les années 80, encadré la production de la BD CARTO, puis oeuvré durant cinq ans au sein d'IGN-conseil. Pendant quinze ans au

CETE-Sud Ouest, il pilote de la géomatique interne, réalise des missions pour les services de l'État mais aussi des études méthodologiques pour le CERTU. Consultant de 2009 à 2012, il accompagne le déploiement de PIGMA et rédige les parties techniques du cahier des charges de l'OCS régionale. Responsable de l'unité SIG puis chargé de mission consommation d'espaces naturels et forestiers à la DDTM de la Gironde, il est lauréat de la saison 4 de la Fabrique Numérique de l'État avec la start-up SPARTE qui produit des diagnostics de la consommation d'espaces et d'artificialisation des territoires conformes à la loi Climat Résilience.

ATELIER 2

JEUDI 23 • 17H30/18H30 • SALLE VERGINGÉTORIX

COMMENT RÉUSSIR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE AU TRAVERS DE LA SÉQUENCE « COMPRENDRE, IDENTIFIER, MAÎTRISER, AMÉNAGER »

L'objectif d'une trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), tel que posé par la loi Climat et Résilience, marque une rupture historique dans le processus de production et de développement des territoires urbains, puisque l'expansion spatiale qui a caractérisé l'histoire urbaine depuis son origine est fondamentalement réinterrogée. Ce changement de paradigme va obliger à inventer et mettre en place, très rapidement, de nouvelles méthodes de travail collectives, sur chaque territoire, pour continuer à produire logements, équipements et locaux d'activités, de manière à répondre aux besoins dans le respect de la sobriété foncière désormais incontournable. Au sein du Club Ville Aménagement, la task force dédiée aux enjeux du ZAN s'est mobilisée pour pro-

poser une nouvelle méthodologie adaptée à cette évolution radicale. La méthodologie est focalisée sur la capacité à mobiliser des ressources foncières, très majoritairement de recyclage, dans des contextes immobiliers très variés, à un rythme adapté aux trajectoires propres à chaque territoire. Elle met en avant le besoin de chaînage des acteurs de l'aménagement autour de la séquence CIMA (comprendre, identifier, maîtriser, aménager) mais aussi d'un fort portage politique pour assurer une bonne articulation des acteurs. L'atelier sera l'occasion de revenir sur ces réflexions et d'imaginer les innovations et expérimentations à développer pour répondre aux enjeux et à la pression forte induite par les orientations nationales.



Laurent VUILLEMIN Depuis 2022, directeur opérationnel chez CITIVIA SPL et SEM, dans la région mulhousienne. Il y pilote les activités d'aménagement, de construction et de mobilité. Ingénieur INSA Lyon, il

début sa carrière par des postes de responsable d'opérations à la SERM (Mulhouse), la SEGARD (Nîmes) et la SERM (Montpellier) entre 1997 et 2005. Entre 2005 et 2013, il rejoint la SERM (Mulhouse) en qualité de directeur technique adjoint en charge des projets d'aménagement. Entre 2013 et 2018, il intègre les sociétés du groupe Sedia (Besançon) avec une double fonction de directeur de l'aménagement et de directeur opérationnel. En 2020, il rejoint CITIVIA (Mulhouse) en tant que directeur opérationnel adjoint.



Aimeric FABRIS Directeur général adjoint de l'EPORA, Etablissement Public Foncier de l'Etat en Auvergne-Rhône-Alpes. Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, il débute sa carrière en

2004 au sein du ministère de l'Équipement en tant que subdivisionnaire territorial de Dieppe. En 2007, il rejoint la région lyonnaise pour y diriger des opérations de construction publique de l'Etat et des collectivités territoriales, avant d'intégrer l'EPORA en 2011. Il y occupera plusieurs postes pour accompagner la forte croissance de l'établissement, et développera en particulier les territoires périurbains autour de la métropole lyonnaise. Il est nommé directeur général adjoint en 2020, notamment pour coordonner l'activité opérationnelle et piloter le programme pluriannuel d'intervention de l'établissement.



Rebecca HEITZ Urbaniste OPQU, diplômée d'une licence de sociologie de l'université de Bordeaux, complétée par un master 2 en aménagement du territoire délivré par le IATU (Bordeaux) en collaboration avec l'ENSAPB. Son parcours professionnel est

marqué par des expériences complémentaires: urbanisme commercial, urbanisme réglementaire en bureau d'études, aménagement urbain en tant que chef de projet dans une commune de Gironde. Arrivée en 2013 à l'EPA Nice Eco-vallée sur un poste de chargée d'opération, elle a en charge, depuis 2015, la stratégie foncière amont de l'établissement, permettant notamment la mobilisation des terrains nécessaires aux futures opérations. Sur un territoire très contraint et en pénurie foncière, la maîtrise des prix est essentielle à la réalisation de logements à prix abordables.



Bernard BLETTON Après l'obtention d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole des Mines de Nancy, il rejoint le secteur de l'aménagement d'abord à Dijon et, depuis 1998, au sein de l'ensemble d'établissements publics locaux constitué autour de la SEM Sedia

BFC dont la croissance singulière se constate par le déploiement d'activités sur toute la Franche-Comté. Il est désormais directeur de SEM Sedia BFC et son parcours professionnel s'illustre par ses convictions sur l'importance de faire dialoguer le secteur public et privé pour adapter les modèles d'aménagement aux nouvelles contraintes. Il a participé à la construction d'une « grappe » d'EPL allant de la « quasi-régie » (SPL) aux outils patrimoniaux, conférant aux élus une maîtrise de leur développement et une bonne irrigation de leurs territoires.



Visite n°10: Châtel-Guyon - © TRACKS - Guillaume AMAT



Visite n°11: Pérignat-ès-Allier - © Ville de Pérignat-ès-Allier

LA VILLE DIGITALE DU 21^E SIÈCLE: BUTTE MONTMARTRE OU MONT EVEREST POUR LES AMÉNAGEURS ?

Les aménageurs sont confrontés à des ruptures fortes entraînées par les transformations numériques et l'urgence climatique. Leur modèle économique ancien et robuste, fondé sur la vente de charges foncières et la gestion dans le temps de la production de « morceaux de ville » va devoir probablement évoluer. Les mutations en cours nécessitent des approches différentes: l'innovation, un modèle de service, la gestion dans les temps court et long des performances d'un quartier et d'une ville, l'intégration de compétences nouvelles. Comment l'aménageur peut-il (et doit-il) se positionner pour créer une valeur durable dans la ville digitale ? Est-il appelé à ne devenir qu'un maillon de la chaîne de production urbaine - et pas forcément le plus important ? Entre fil de l'eau et scénario de rupture, quels choix opérer ? Nous répondrons à ces questions essentielles à travers deux sessions en plateau: une plénière au cours de laquelle nos intervenants apporteront leur vision et un 'World Café' sur trois thématiques majeures pour l'aménageur numérique.

PLATEAU

VENDREDI 24 • 9H/10H30 • ESPACE CLUB

LA VILLE DIGITALE DU 21^E SIÈCLE : BUTTE MONTMARTRE OU MONT EVEREST POUR LES AMÉNAGEURS ?

À travers les défis que pose la digitalisation aux aménageurs – de la fabrique urbaine, aux compétences et aux mutations socio-économiques – nous explorerons le nouveau positionnement, les opportunités générées mais aussi les difficultés (un Mont Everest à gravir ?) de l'aménageur public avec nos cinq intervenants : Jean-Patrick Masson (vice-président Dijon Métropole), Matthew Baldwin (directeur adjoint DG MOVE, Commission Européenne), Cédric Grail (directeur général SERM), Edward

Woods (directeur de l'ingénierie, Bouygues Immobilier) et Eric Tourte (délégué Emploi et Innovation EDF). Leurs expériences multiples, des secteurs public et privé, des échelles locale à nationale, et européenne, permettront de définir une vision à 360 degrés de l'aménageur numérique. Cette session d'échanges, organisée en plénière sur le plateau de l'Espace Club, sera modérée par Philippe Fournand (Blue-Sight Conseil). Une partie des discussions sera dédiée aux questions du public.

WORLD CAFÉS

VENDREDI 24 • 10H30/12H • ESPACE CLUB

L'AMÉNAGEUR CRÉATEUR DE VALEUR DANS LA VILLE DIGITALE DU 21^E SIÈCLE : MODE D'EMPLOI

Après la discussion, place à l'opérationnel. A la suite de notre session introductive, nous tenterons d'établir le mode d'emploi du parfait aménageur numérique. Les participants pourront fréquenter successivement trois world cafés. 10 minutes de présentation, 20 minutes de débat, avec, à l'esprit, les problématiques essentielles : par quoi commencer ? Comment opérer ? Pour créer quelle valeur ?

1 - L'OFFRE DE SERVICES D'UNE PLATEFORME DE DONNÉES URBAINES

Modéré par Ghislain Mercier (Paris & Métropole Aménagement), ce premier World Café s'attachera à répondre à la question essentielle de l'offre de services : pourquoi devenir un aménageur numérique ? Quelle est la valeur à créer pour les habitants du territoire ? Finalement, quels nouveaux champs à investir pour l'aménageur ?

2 - LA RELATION AVEC LES OPÉRATEURS

Modéré par Cédric Tel-Boïma (SERM), ce World Café explorera les enjeux et les modalités des relations avec les opérateurs, notamment immobiliers. Comment contractualiser avec les acteurs traditionnels de l'urbain sur le champ nouveau de la ville digitale ? Comment s'assurer qu'il y a une valeur créée ?

3 - LES PLATEFORMES DE DONNÉES URBAINES CHEZ L'AMÉNAGEUR

Modéré par Maxime Valentin (SPL Lyon Confluence), ce troisième World Café s'intéressera aux soutenabilités économique, légale et environnementale de la valeur créée par l'aménageur numérique. Nous explorerons les différentes formes de plateformes de données urbaines et des modèles économiques idoines. Comment s'assurer de créer une valeur durable pour le quartier, notamment après le départ de l'aménageur ?



Eric TOURTE Délégué emploi et innovation chez EDF. À ce titre, il a la charge d'animer les métiers du groupe EDF dans les domaines de l'emploi et de l'innovation dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

Parmi ses activités, Eric Tourte pilote des projets de transition énergétique, et en particulier le projet européen H2020 RESPONSE.



Ghislain MERCIER Responsable ville durable et nouveaux services au sein de la SPL Paris et Métropole Aménagement. Il a notamment piloté la mise en place des nouveaux services énergétiques de l'opération d'écoquartier Paris-Batignolles, permettant un suivi très précis des performances énergétiques et une capacitation des habitants.

Il a notamment piloté la mise en place des nouveaux services énergétiques de l'opération d'écoquartier Paris-Batignolles, permettant un suivi très précis des performances énergétiques et une capacitation des habitants.



Cédric GRAIL Il rejoint, en 2005, les collectivités locales, en qualité de directeur de l'évaluation et de la performance de la Métropole de Lyon, puis comme directeur général adjoint de la Ville de Saint-

Etienne. Il occupe, à partir de 2012, les postes de conseiller du ministre délégué des Transports, de la Mer et de la Pêche, puis du secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat et de la Simplification. Ensuite adjoint au directeur général des infrastructures, des transports et de la mer du ministère des transports, Cédric Grail a notamment piloté le projet de loi d'orientation des mobilités en 2017, avant de devenir directeur de cabinet du président de la métropole de Lyon en 2019. Il rejoint ACM HABITAT en 2021, en tant que directeur général de l'office public de la métropole de Montpellier. Il sera ensuite nommé secrétaire général par le conseil d'administration, et prendra la direction générale du groupe SERM-SA3M en septembre 2021, pour mener à bien le projet de rapprochement des deux entreprises.



Jean-Patrick MASSON Vice-président de Dijon Métropole en charge de la transition écologique, des déchets, des énergies renouvelables, des réseaux, des concessionnaires et régies, et du programme H2020. Conseiller municipal délégué à la ville de Dijon. Deux projets sont aujourd'hui au cœur de ses activités: le projet européen RESPONSE, qui vise à mettre en place deux groupes d'immeubles à énergie positive, et le projet de distribution et d'utilisation d'hydrogène renouvelable pour alimenter la flotte de véhicules d'ordures ménagères de la métropole.

Deux projets sont aujourd'hui au cœur de ses activités: le projet européen RESPONSE, qui vise à mettre en place deux groupes d'immeubles à énergie positive, et le projet de distribution et d'utilisation d'hydrogène renouvelable pour alimenter la flotte de véhicules d'ordures ménagères de la métropole.



Matthew BALDWIN Fonctionnaire de la Commission Européenne - il est, depuis 2016, le directeur général adjoint de la DG MOVE. Il est également le gestionnaire de la mission de la Commission pour

100 villes climatiquement neutres d'ici 2030, le coordinateur de l'UE pour la sécurité routière et la mobilité urbaine durable. Il gère également le réseau de crise de la Commission des points de contact de transport COVID-19. Au cours de sa carrière de plus de vingt ans à la Commission, il a travaillé dans les cabinets du président Barroso, du commissaire Lamy, et du commissaire Hill où il était chef de cabinet. Il a également été directeur de l'accès aux marchés et de l'industrie à la DG Commerce et directeur de l'aviation à la DG MOVE.



Edward WOODS Expert en urbanisme et bâtiments intelligents, Edward Woods occupe, aujourd'hui, le poste de directeur de l'ingénierie à Bouygues Immobilier. Diplômé en ingénierie mécanique à l'université de Johannesburg, il commence sa carrière chez WSP (ex Genivar) où il finira chargé des bâtiments. Il passe

ensuite quelques années chez EMBIX – société d'accompagnement de projets Smart City & Smart Grid – puis chez Aveltys – société spécialisée dans l'exploitation performancielle des immeubles tertiaires. Il devient ensuite membre du Council on Tall Buildings and Urban Habitat, avant de s'engager chez Bouygues Immobilier.



Cédric TEL-BOÏMA Directeur adjoint chargé de l'aménagement et de la construction au sein de la SERM-SA3M à Montpellier. Il a notamment travaillé sur le développement de plusieurs applica-

tions à Montpellier, avec l'ambition d'offrir de nouveaux services aux habitants et salariés, permettant des suivis plus précis de performance énergétique et technique des bâtiments.



Maxime VALENTIN Directeur développement durable & innovation au sein de la SPL Lyon Confluence. Fort de vingt ans d'expérience sur le quartier, il a piloté l'ensemble des projets digitaux de

Confluence, en particulier sur les sujets énergétiques: de suivi de performance aux communautés énergétiques.



Philippe FOURNAND Expert en stratégies d'innovation et en conduite du changement, il a monté et a accompagné collectivités et entreprises privées dans de nombreux projets d'innovation, notam-

ment sur les territoires, les villes intelligentes et l'intelligence artificielle. Au sein de son cabinet Blue-Sight Conseil, monté en 2020, il pilote des contrats européens de grande envergure comme Scalable Cities, sur les enjeux d'accélération et de passage à l'échelle de la transition climatique des villes.



Visite n°12: Caméléon - © Le Caméléon

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Animation: Olivier CARO (BOC)

Changer de paradigme, repenser (tout), se questionner (en profondeur), bifurquer, rompre avec, tout reprendre « à zéro » (zéro artificialisation nette, zéro déchets, zéro émission de GES...), vite (plus que trois ans), mais pour un temps long qui ramène aux échelles géologiques (Anthropocène), tous ensemble, mais dans l'écoute de chacun... Comme d'autres dans cette époque bouleversée, le monde de l'aménagement urbain et territorial est saisi autant par l'ampleur des nécessités, que par la densité des contradictions. Oui, il faut (se) transformer, sous contrainte, mais aussi par transgression. Transformations mainstream et transformations silencieuses (merci François Jullien). Transformations subies autant que choisies. Transformations systémiques et transfor-

mations « de niche ». Non, ce ne sera pas d'un seul mouvement et d'un bloc, et l'art de la transformation sera à la fois de la conduire et de faire avec ce (ceux) qui y résiste.nt.

Rappelons-nous la phrase de Tancrède dans le grand roman de Lampedusa (« Si nous voulons que tout reste pareil, il faut que tout change »). Rien ne convient mieux à la ville et ses territoires que ce jeu subtil entre ce qui change et ce qui demeure, qui s'appelle la transformation. C'est à la réflexion sur ce qui se transforme quand tout doit changer, sans rien perdre de ce qui doit demeurer, dans la ville, ses modes de vie, ses projets, et pour ses aménageurs, qu'invite la plénière de clôture de ses 10^e entretiens de l'aménagement.



Benoît LEBEAU Directeur de l'aménagement à l'EPA Paris-Saclay. Intervient depuis 20 ans en SEM ou en EPA sur des grandes opérations complexes d'aménagement en Île de France. Il a successive-

ment travaillé sur Paris-Rive Gauche, le projet des Halles à Paris, l'île Seguin et le Trapèze à Boulogne-Billancourt et, depuis 2009, sur Paris-Saclay qui a pour ambition de doter la France d'un pôle scientifique et technologique d'innovation de rang mondial en aménageant des quartiers mixtes, vivants et compacts.



Matthias TROUILLAUD Diplômé du Master Stratégies Territoriales et Urbaines et du Cycle d'Urbanisme de Sciences Po, Matthias Trouillaud est responsable d'opérations au sein de la SPL

Nantes Métropole Aménagement depuis 2007. Ses missions l'ont conduit à intervenir sur des problématiques et territoires variés (quartier de gare, zones ANRU, renouvellement de friches et d'infrastructures). Avec l'équipe d'OBRAS, il intervient, depuis 2012, sur le projet Pirmil - Les Isles. L'ambition: faire la preuve qu'il est possible de concevoir et réaliser des villes à la fois responsables et résilientes, mais aussi désirables et accessibles socialement. La méthode est fondée sur un renouvellement systématique des processus d'une opération d'aménagement (commande, conception, mise en œuvre), ainsi que sur l'association très en amont des filières et ressources du territoire.



Elodie LUCHINI Depuis 2020, directrice opérationnelle de l'habitat et du renouvellement urbain de la métropole Aix-Marseille-Provence (92 communes). Cette direction assure notamment la

conduite des neuf projets de renouvellement urbain sur Marseille et l'intervention sur le traitement de l'habitat dégradé du grand centre-ville, inscrit dans le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA). Elle pilote également les actions opérationnelles sur le traitement des grandes copropriétés privées dégradées, les dispositifs d'intervention sur l'habitat privé et leurs aides financières, l'accompagnement au relogement. Architecte dplg et titulaire d'un master habitat et politique de la ville de Kedge Business School, elle a été, durant près de huit ans, directrice du développement et de la maîtrise d'ouvrage de l'ESH 3F Sud (groupe Action Logement) sur la région PACA et ex-Languedoc Roussillon.



Gaëlle LEMOIGNE Directrice opérationnelle de la Société d'Economie Mixte (SEM) Amiens Aménagement et de la Société Publique Locale (SPL) Vallée idéale développement. Titulaire d'un diplôme

d'architecte DPLG de l'ENSAP Bordeaux, elle travaille depuis 12 ans, en tant que maître d'ouvrage, au service des projets urbains, d'aménagement ou de construction portés par les deux sociétés. Elle pilote notamment le développement de la ZAC Gare la Vallée à Amiens et accompagne le conseil départemental de la Somme dans le cadre du projet "Vallée de Somme, une vallée idéale".



Martin VANIER Géographe, professeur à l'école d'urbanisme de Paris (université de Paris-Est Créteil) et consultant au sein de la coopérative conseil Acadie. A l'origine spécialiste de la ville industrielle,

ses travaux se sont étendus ensuite aux politiques du développement territorial, puis aux questions territoriales en général, dans les contextes urbains comme ruraux (recomposition, gouvernance, stratégies et politiques publiques). Ils croisent les approches théoriques (interterritorialité, tiers-espace, capitalisme réticulaire), et le travail au plus près des acteurs du changement, un peu partout en France et à toutes les échelles (diagnostic, prospective, projet). Dernier ouvrage paru: « Repenser l'aménagement du territoire », en codirection avec Stéphane Cordobès et Xavier Desjardins, éditions Berger-Levrault, 2020.



Stéphanie DUPUY-LYON Depuis le 1^{er} décembre 2019, directrice générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), aux ministères de la

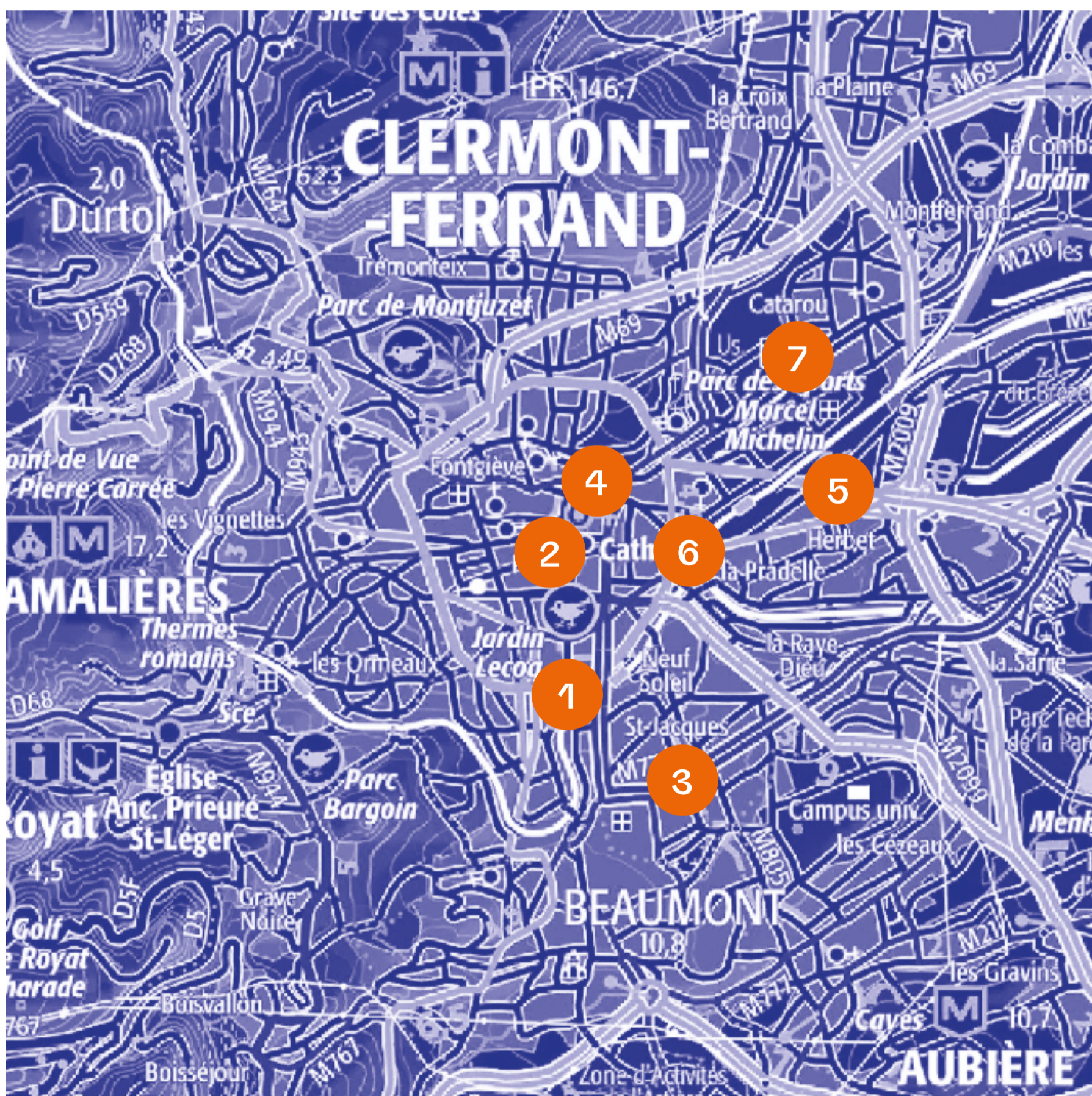
Transition écologique, de la Cohésion des territoires et de la Mer. Cette ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts a pris la tête d'une direction générale placée sous l'égide de plusieurs ministères et qui élabore, anime et évalue des politiques de l'urbanisme, de la construction, de l'habitat, des paysages, de la biodiversité et de l'eau, avec l'appui de deux directions opérationnelles, celle de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) et celle de l'eau et de la biodiversité (DEB). Forte de vingt ans d'expérience de management stratégique dans la fonction publique et au sein d'un grand groupe public, Stéphanie Dupuy-Lyon a à cœur d'insuffler des méthodes innovantes et de transformation pour accompagner l'administration dans ses défis actuels notamment ceux des transitions énergétique et environnementale.

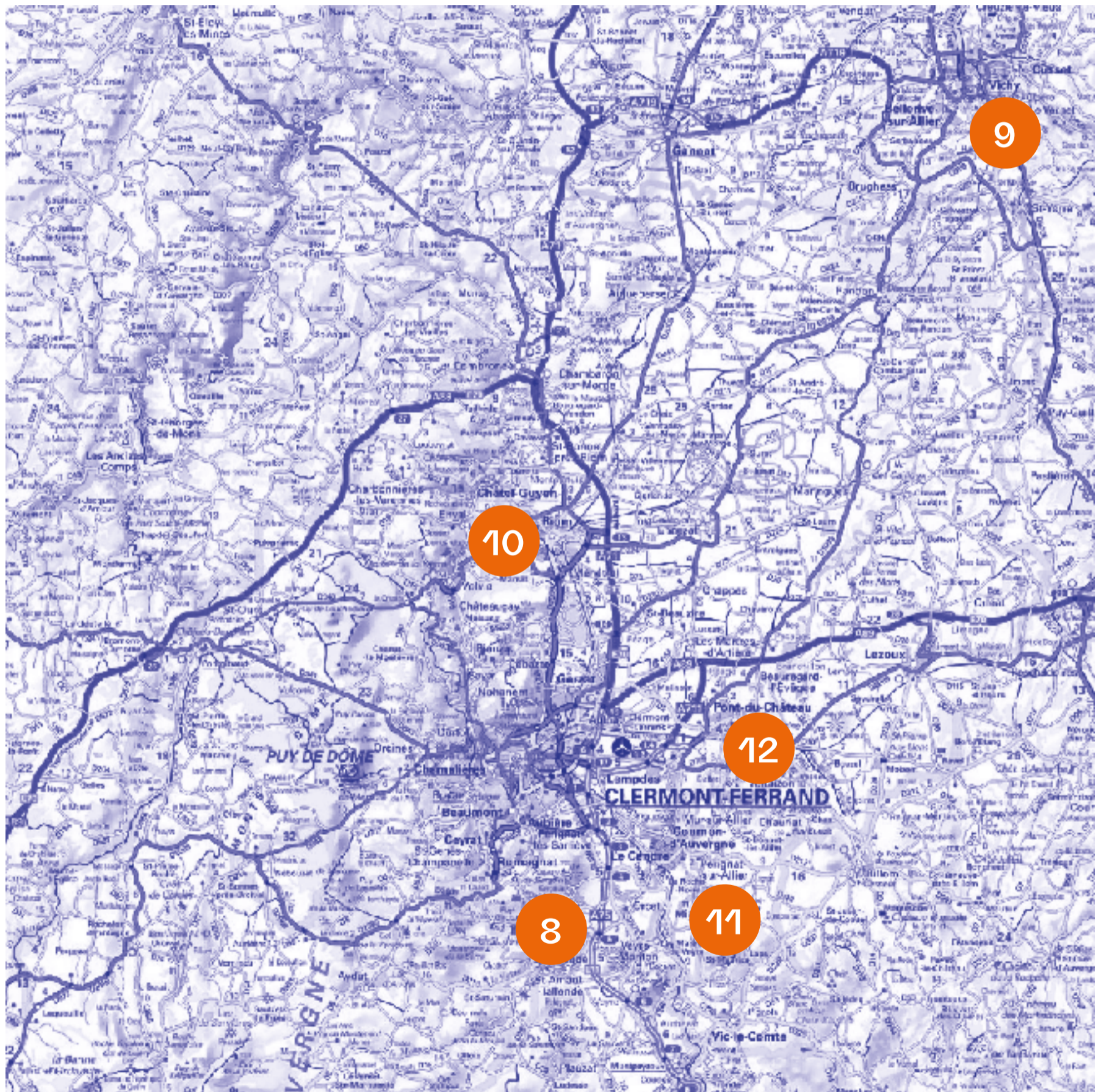


Olivier CARO Après un début de parcours dans l'administration de projets culturels, puis l'enseignement supérieur, il rejoint l'équipe de maîtrise d'ouvrage du projet urbain de l'île de Nantes. Il y

conduit les réflexions sur le regroupement au sein du quartier de la création d'acteurs et d'initiatives liées à la culture, à l'enseignement supérieur et aux activités du secteur créatif. En 2011, il crée l'agence BOC au service d'une vision intégrée de la programmation et des enjeux de mise en œuvre opérationnelle. Son engagement pour la transformation des territoires et son intérêt pour la conduite des projets urbains l'amènent à collaborer de manière régulière aux travaux du Club Ville Aménagement en appui à des groupes de travail et du comité scientifique.

VISITES URBAINES





1

DE LA PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE

AU RENOUVELLEMENT URBAIN : LA TRANSFORMATION D'UN FAUBOURG

L'histoire récente de ce quartier historique clermontois est liée à un projet de pénétrante autoroutière, à l'image du viaduc Saint-Jacques. Ce projet, avant d'être abandonné au début des années 90, a permis de réserver des assiettes foncières, objet d'une requalification urbaine ambitieuse. Les premières réflexions furent portées par le concours European VI, remporté, en 2001, par Atelier de Ville en Ville et concrétisé par la commune. Ce projet met en scène des micropolarités identifiables et récurrentes réparties sur 5 séquences, sur lesquelles on retrouve une écriture architecturale cohérente, au sein d'un tissu de faubourg où les différentes époques se juxtaposent sans complexe. Cette visite du quartier sera l'occasion de découvrir ces similitudes architecturales entre plusieurs séquences réalisées, et les grands programmes constitutifs du site: école des Beaux-Arts dessiné par Architecture Studio ou bien encore la nouvelle Scène Nationale conçue par Souto De Moura et François Bouchaudy.

Christophe BOYADJIAN Associé, Atelier de Ville en Ville / **Patrice PREVEL** Associé, Atelier de Ville en Ville / **Bruno RESSOUCHE** Associé, Agence Rauch Mourière Ressouche / **François BOUCHAUDY** Associé, Bruhat et Bouchaudy / **Cédric PRODHOMME** Responsable renouvellement urbain, aménagement et requalification urbain, Assemblia / **Marie-Aude REY** Chargée d'opérations, Assemblia

2

AMÉNAGEMENTS DU SITE HÔTEL DIEU : LA RÉAFFIRMATION D'UNE CENTRALITÉ

Vous découvrirez à travers cette visite, la transformation de l'ancien centre hospitalier et historique sur la butte de Clermont-Ferrand, en plein cœur de la métropole, l'Hôtel Dieu. Ce site, riche en patrimoine architectural et archéologique, a été le fruit d'une succession de constructions et d'évolutions de la fonction hospitalière depuis 1765 jusqu'en 2008; année de son transfert.

À cette date, la ville de Clermont propose ce site au concours European 9. L'équipe lauréate, Guillaume Ramilien/La motrice paysage et urbanisme/Estelle Morle offre une première vision posant les enjeux de préservation des vides qualitatifs du parc, de l'apport de la densité et les bases d'un quartier réintégrant de l'habitat ainsi que des fonctions culturelles à fort rayonnement: la future bibliothèque métropolitaine et son grand jardin de lecture. Cet équipement confortant la diffusion et l'accès à la culture, aux livres dans la métropole, va permettre de restaurer près de 6 800 m² du bâtiment Dijon et de créer 3 800 m² d'extension neuve. Grand attracteur public, c'est le projet des architectes londoniens

Stanton Williams et clermontois Marcillon Thuilier Architectes-MTA qui est choisi à l'issue d'un concours international en juin 2019.

David MARCILLON Architecte, directeur MTA / **Pascal GALIPIENZO** Directeur du Projet urbain Hôtel Dieu, Bouygues / **Mélanie VILLENET-HAMEL** Chef de Projet Grande Bibliothèque, Clermont Auvergne Métropole

3

SAINT-JACQUES & LA MURAILLE DE CHINE : UNE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN INTÉGRÉE

Concentré sur un axe central Nord-Sud, le quartier Saint-Jacques fait l'objet, depuis 2019, d'un Nouveau Programme de Renouvellement Urbain traitant des franges Nord et Ouest de ce plateau surplombant la ville. La déconstruction de l'immeuble d'habitation monumental dit de « La Muraille de Chine » (1961, R+8 de 320 m de long) est la pièce maîtresse de cette transformation du quartier. Cette démolition est un levier urbain fort, elle permet de se réapproprier la géographie et la géologie des lieux en remettant au jour une coulée volcanique basaltique, de faire couture avec le centre-ville avec l'aménagement d'une grande pièce paysagère et écologique métropolitaine (parc public) ou bien encore de réfléchir à la nouvelle ligne d'horizon urbaine autrefois invisible depuis le centre de Clermont. Basé sur une refonte profonde de son schéma de mobilité, le projet urbain permet également la mutation de l'entrée de ville Sud bordée par une ville dans la ville, le CHRU Gabriel Montpied.

Magali VOLKWEIN Présidente de D&A - Devillers & Associés, titulaire de l'accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine et de travaux du projet d'aménagement Saint-Jacques Nord / **Xavier BONNET** Gérant de A3 Paysage, paysagiste concepteur en charge de l'étude de programmation paysagère et urbaine du parc paysager de la Muraille & maître d'œuvre de plusieurs résidentialisations sur le PRU 1 / **Romain SARRY** Chef de projets SPL Clermont Auvergne, en charge des études d'aménagement du quartier Saint-Jacques Nord.

4

CLERMONT CENTRE : L'ESPACE PUBLIC COMME LEVIER DE LA TRANSFORMATION URBAIN

Vous partirez à la découverte de trois sites majeurs, dont les projets de réaménagement sont de véritables leviers de la transformation urbaine. Trois projets ayant pour objectifs communs de répondre aux questions de transition écologique et énergétique, aux besoins d'une ville partagée. La place des Carmes-Deschaux, dont la métamorphose a permis d'accompagner le nouveau bâtiment d'accueil du siège social monde de la multinationale Michelin et d'identifier la ville des savoir-faire. Le site Delille-Salford, un projet participatif, qui doit affirmer l'identité du territoire, révéler les atouts de la ville,

et enrichir le patrimoine existant. Enfin, les abords de la basilique Notre-Dame-du-Port, bien culturel en série n°868 « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » au titre de l'UNESCO. Fruit d'un concours d'architecture et d'urbanisme, le projet doit permettre d'assurer la protection du bien, d'accompagner les évolutions du cadre de vie des habitants, de dynamiser le tissu économique et local et de renforcer l'attractivité touristique de la Métropole.

Aurore PACHE Médiatrice patrimoine / **Catherine COMBE** Atelier Plan B - architecte DPLG - Maîtrise d'œuvre de la place des Carmes / **Laure DODEL** Chargée d'opérations direction ingénierie de l'aménagement et mobilité, Clermont Auvergne Métropole / **Frédéric LORPHELIN** Directeur des Sites Tertiaires et de l'Immobilier, Michelin

5 PROJET SAINT-JEAN : UNE NOUVELLE CENTRALITÉ MÉTROPOLITAINE

Reconstruire la nature sur la ville et reconstruire la ville sur la ville. Un triangle de 40 ha s'inscrit dans les tracés des voies anciennes et de la ligne de chemin de fer. Isolé des villes-centre de Clermont et de Montferrand par le faisceau ferroviaire, Saint-Jean est devenu un quartier servant, une mosaïque foncière étrange et disparate. Le projet urbain prend acte de cette situation et des particularités de ce patrimoine. Celui-ci est développé en introduisant trois principes de continuité : physique, naturelle et urbaine. L'arrivée d'un TCSP connecté au centre-ville et une vaste politique de renaturation du site sont les fondements de la conception urbaine. La mosaïque foncière se met en mouvement. Deux récits s'écrivent simultanément : l'un relie, l'autre spécifie, pour créer un territoire diversifié et vivant. L'industrie ferroviaire se modernise, le boulevard Saint-Jean se structure, les îlots de faubourg évoluent dans leur parcellaire d'origine et l'architecture contemporaine prend sa place.

Bernard REICHEN Architecte-urbaniste en chef de l'opération d'aménagement Saint-Jean, co-fondateur de l'agence Carta, Reichen et Robert Associés / **Hervé CHARLETTY** Maître d'œuvre du lycée Gergovie et de l'équipement associatif et sportif Saint-Jean, architecte associé de l'agence CRR Ecritures Architecturales / **Marie-Anne OLIVIER** Directrice de projets, SPL Clermont-Auvergne

6 MOBILITÉ ET AMÉNAGEMENT : LES ENJEUX URBAINS DU FUTUR RÉSEAU DE BHNS

Face aux enjeux climatiques et à la nécessité d'engager une transition énergétique volontariste, la métropole et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise ont conjointement engagé le projet Inspire qui, à travers ses nouvelles infrastructures (centre d'entretien et maintenance des véhicules, centrale de production d'énergie, nouveaux systèmes, bus zéro émission, ...) et ses deux lignes BHNS qui, avec la ligne de tramway, constitueront la future colonne vertébrale du réseau de transport urbain. Articulé autour de

la mobilité et de la requalification des espaces publics, ce projet ambitionne une vaste transformation urbaine à l'échelle de la métropole à travers un nouveau partage de l'espace public laissant une large place aux déplacements doux, à la présence de la nature en ville, et à la décarbonation du territoire. Vous découvrirez à travers cette visite, l'ensemble des composantes du projet Inspire ainsi que le site de maintenance du tramway sur pneus.

Pascal MALASSENET SMTC-AC - Directeur de projet InspiRe / **Véronique FLESCHMANN** SMTC-AC - cheffe de projet Inspire - Communication / **Richard PEYRIN** Directeur général de la régie des transports en commun de Clermont-Ferrand Régie T2C

7 MICHELIN, UN ACTEUR DE LA MUTATION URBAINE : ILO23 ET SITE CATAROUX

Vous arpenterez, au cours de cette visite, l'espace de transition qui relie les quartiers de l'historique Montferrand à la puissante Clermont. Ce territoire est marqué par de vastes installations Michelin, industrielles, cités jardin de grande qualité, équipements sportifs... mais aussi par des équipements publics parfois désuets, parfois de haute technologie, des friches, des tissus mixtes... Sous la forte pression foncière clermontoise, ces pièces urbaines hétérogènes se sont imbriquées entre les centres historiques de la cité médiévale de Montferrand et de la butte de Clermont. Les aménagements contemporains cherchent à composer une cohérence urbaine et à rendre lisibles les entités les plus qualitatives. Ils révèlent les remparts originels de Montferrand, qualifient l'avenue de la République et proposent un renouvellement urbain qui s'inscrit dans une vision à la fois patrimoniale et contemporaine de la ville. Initiative Michelin à nouveau, le Parc Cataroux a l'ambition de bâtir un lieu attractif en prenant en compte les dimensions économique, sociale et environnementale du projet qui intègre quatre pôles distincts : la Manufacture des Talents ; un pôle Matériaux Durables ; un pôle Innovation ; un pôle dédié à la culture, au sport et à la santé. À travers ce projet ambitieux, Michelin illustre sa volonté de développer des activités novatrices et affirme son ancrage clermontois. Enfin, à l'extrémité ouest du site, la transformation urbaine se poursuit avec le projet ILO23 porté par le groupe Quartus et l'architecte Nicolas Michelin.

Philippe ROBBE Architecte conseiller, CAUE du Puy de Dôme / **Diane DEBOAISNE** Architecte conseiller, CAUE du Puy de Dôme / **Pascal COUASNON** Directeur programme Parc Cataroux, Michelin / **Fabien DELORME** Directeur général Auvergne-Rhône-Alpes, Quartus / **Nicolas MICHELIN** Urbaniste, architecte, Fondateur de l'agence ANMA

8 GERGOVIE, GRAND PAYSAGE: IDENTITÉ TERRITORIALE ET LEVIER PATRIMONIAL

À l'interface entre la Chaîne des Puys et le Val d'Allier, le site d'entrée Sud de l'agglomération clermontoise porte in situ l'histoire paysagère, archéologique et agricole du territoire du Grand Clermont. À l'Ouest, le Bien « Haut lieu tectonique Chaîne des puys - Faille de Limagne » a été reconnu, en 2018, patrimoine mondial par l'UNESCO en tant que « paysage emblématique du phénomène de rifting qui est l'une des cinq principales étapes de la tectonique des plaques ». Ensemble géologique d'importance internationale, ce site donne à voir comme aucun autre au monde, le déroulement complet de la rupture d'un continent. Situé à la limite entre le plateau des Dômes et la plaine de la Limagne, le plateau de Gergovie se pose en regard de ce site exceptionnel et en constitue le meilleur point d'observation. Il offre simultanément une lecture de la Chaîne des Puys, de la plaine de Limagne, des monts du Forez et du massif du Sancy. Ancré dans ce site, le Musée Archéologique de la Bataille propose un voyage dans la Guerre des Gaules et fait découvrir l'histoire naturelle et géologique du Plateau et des paysages qui l'entourent. La richesse de ce territoire d'exception et les velléités de développement ont conduit les élus à mobiliser les leviers à leur disposition pour conjuguer protection et valorisation. Ainsi, le statut de patrimoine mondial, deux plans de paysage et un site classé cherchent désormais à inscrire l'histoire dans le futur. La candidature à la Capitale Européenne de la Culture offre les conditions d'un renouvellement du dialogue entre la culture de projet de territoire et la sensibilisation aux enjeux de préservation des milieux et des paysages.

Yves MICHELIN Ingénieur agronome et géographe – VetAgro Sup / **Cécile OLIVE GARCIA** Responsable du développement européen et de la coopération internationale – Conseil départemental du Puy-de-Dôme / **Romain CHALAYE** Chargé de mission Urbanisme et Paysage Chaîne des Puys – Monts Dômes / **Pascal PIGOT** Président de Mond'Arverne Communauté et maire des Martres-de-Veyre / **Frédéric NANCEL** Directeur du Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie / **Corinne PORTAL** Directrice adjointe à l'Urbanisme – Le Grand Clermont / **Pierre JANIN** Architecte DPLG, Master recherche en philosophie, gérant, depuis 2007 de l'agence FABRIQUES Architectures Paysages

9 VICHY: LA VILLE PAR LE SPORT, LE SPORT AU SERVICE DE LA VILLE

À l'ouest de la région Auvergne Rhône Alpes, le bassin clermontois s'étend sur un vaste territoire multi-polarisé, de Vichy à Brioude. Au sein de cet ensemble, Vichy, reine des villes d'eaux et du bien-être, inscrite au patrimoine Unesco depuis 2021, veut devenir une terre de référence et de performance pour le sport de haut-niveau: plus de 500 ha sont dédiés à la pratique sportive, et 26 des 28 disciplines olympiques d'été y sont prati-

quées. À 5 minutes du centre-ville, le Parc Omnisports, en pleine mutation, permet la pratique d'une soixantaine de disciplines sportives avec des équipements couverts ou en plein air, homologués par la Fédération française handisports. Juste à côté, le CREPS de Vichy-Bellerive est l'un des 17 CREPS du réseau national du ministère des Sports et connaît jusqu'à 2024 une profonde rénovation pour devenir l'un des CREPS les plus modernes de France, 100% accessible et avec un haut niveau d'exemplarité sur le plan environnemental. Visitez ces chantiers de plus de 60M€, sur un territoire qui, au-delà des équipements tournés vers l'excellence, s'appuie sur la labélisation Terre de Jeux (JO 2024) pour porter un véritable projet citoyen autour du sport.

Frédéric AGUILERA Maire de Vichy, président de Vichy Communauté / **Jean-Sébastien LALOY** Président du CREPS et VP développement économique et sport de Vichy Communauté / **Philippe COSTELLE** Directeur mutualisé des sports, de l'aéroport, des activités de pleine nature et de Vichy Sport / **Grégory BUISSON** Directeur général délégué aux ressources techniques / **Nicolas SUBJOBERT** Directeur du développement Vichy Sport / **Antoine DUFFAUT, Claire VIALLEFONT** Stratégie territoriale et projets de territoire / **Mathieu BOISSEAU** Chef de projet aménagement des rives de l'Allier, direction GEMAPI / **Christel GRIFFOUL, Stéphanie TERRISSE**, Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

10 RIOM ET CHATELGUYON: RENOUVEAU CULTUREL, RENOUVEAU URBAIN, RENOUVEAU THERMAL

Au cœur de l'agglomération de Riom Limagne et Volcans, des projets de nouveau urbain, culturel et thermal se distinguent. En plein centre-ville de Riom, « Les Jardins de la Culture » réunit, depuis 2019, sur un espace paysager de 1ha: une médiathèque de 2 500 m², un cinéma, des écoles d'art et de musique, des jardins paysagers, un relais petite enfance et un parking souterrain. Mêlant architecture moderne et réhabilitation d'un ancien couvent, cet ensemble polyculturel forme un tiers lieu unique et contribue à la revitalisation du cœur urbain de la Ville de Riom (Pays d'art et d'histoire). Place ensuite au nouveau du thermalisme, avec une visite de la ville voisine: Châtel-Guyon, porte d'entrée du Parc naturel des Volcans d'Auvergne. Un Resort thermal innovant a ouvert ses portes en 2020 et la commune a lancé en parallèle un projet de création d'une véritable « ville parc ». Dotée d'un patrimoine emblématique du début du 20^e siècle, la cité thermale requalifie ses espaces publics et affirme son souhait de redevenir une « ville de pleine santé » pour tous.

Frédéric BONNICHON Maire de Châtel-Guyon / **Pierre PECOUL** Maire de Riom / **Danielle FAURE-IMBERT** Première adjointe en charge du thermalisme et de la vie économique de Châtel-Guyon / **Nathalie ABELARD** Adjointe en charge de l'environnement et de l'aménagement urbain / **Jean-Pierre BOISSET** Adjoint à la culture – Ville de Riom et Conseiller communautaire à la vie culturelle RLV / **Cédric CORRE** Directeur de l'office de tourisme et thermalisme Terra Volcana, les pays de Volvico / **Fabienne DOREY** Directrice de la culture à la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans / **Caroline MONTEL** Direction des services techniques et de l'aménagement urbain / **Luc LÉOTOING** Paysagiste DPLG – Luc Léotoing, paysage et urbanisme / **Guillaume VENIANT** Responsable d'agence Cabinet Merlin / **Céline AMADON** Chargée d'opérations, SPL Clermont Auvergne

11 PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER: UN VILLAGE LABORATOIRE D'UNE NOUVELLE MANIÈRE DE PRATIQUER L'URBANISME

Pérignat-ès-Allier, commune de 1500 habitants, est l'un des territoires d'expérimentation de La Preuve par 7, démarche initiée par Patrick Bouchain et soutenue par les ministères de la Transition écologique et de la Culture. Son maire, agriculteur et vice-président du Grand Clermont, Jean-Pierre Buche, porte une ambition de transformation progressive de sa commune par une densification « heureuse » du bourg ainsi que la reconversion du patrimoine existant, telle une bibliothèque installée dans un préfabriqué réhabilité avec des matériaux biosourcés. Faire revivre le centre-bourg passe par une offre de logements où l'architecte Boris Bouchet mêle réhabilitation et constructions neuves, allant du projet urbain à l'élaboration des permis de construire pour chaque famille acquéreuse (recrutée sur Le Bon Coin!). La visite propose la découverte de l'Ecopôle (anciennes carrières), des exploitations maraîchères et la déambulation à pied dans le centre bourg pour visiter l'îlot Chat, La Boulange (lieu d'échange sur le « plan guide en actes »), et la Bibliothèque.

Jean-Pierre BUCHE Maire de Pérignat-ès-Allier / **Patrick BOUCHAIN** Architecte-urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2019 / **Isabel DIAZ** Ministère du logement et de l'habitat durable, La preuve par sept / **Boris BOUCHET** Architecte-urbaniste / **Anne-Cécile LANOUE**, **Gaël MALACHER** Assemblia / **Ariella MASBOUNGI** Architecte-urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2016, chargée du "Projet urbain" pour le ministère en charge de l'Urbanisme / **Guillaume HEBERT** Architecte-urbaniste, co-fondateur d'Une Fabrique de la Ville

12 LIEUX ET LEVIERS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE BASSIN CLERMONTOIS

L'énergie durable, la clé d'un territoire bas carbone. L'énergie est au cœur du fonctionnement de nos villes: aucun secteur ne peut s'en passer. Mais les énergies fossiles sont aussi au cœur de la problématique climatique. Pour passer à l'ère post carbone, nos villes doivent faire usage de leur rôle d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie et définir l'énergie qu'elles veulent pour demain. Le premier enjeu est la sobriété énergétique, les énergies renouvelables ne pouvant satisfaire la demande actuelle en énergie. Des bâtiments performants comme celui du Caméléon à Pont-du-Château sont des exemples à suivre pour nos constructions. Les réseaux de chaleur permettent ensuite de substituer les énergies fossiles par des énergies locales peu carbonées. En valorisant la chaleur de l'unité de valorisation énergétique des déchets Vernéa, le futur réseau de chaleur contribuera demain à l'autonomie énergétique du territoire.

Patrick PERRIN Maire de Pont-du-Château / **Nathalie BEJOT SEEBOTH** Clermont Auvergne Métropole / **Thierry MEGE** Directeur du développement territorial, EDF / **Tristan THOMAZET** Dalkia / **Un représentant de l'agence d'architecture Adequate** / **Olivier MEZZALIRA** Directeur du Valtom / **Magali RIVIÈRE** Animatrice en charge des visites, Valtom

LE CLUB VILLE AMÉNAGEMENT

Fondé en 1993, le Club Ville Aménagement regroupe des aménageurs responsables de grandes opérations urbaines, en partenariat avec l'administration du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. C'est une association de personnes morales représentées par leurs dirigeants. Il réunit des établissements publics (EPA/EPF), des sociétés d'économie mixte (SEM), des sociétés publiques locales (SPL) et d'aménagement (SPLA), des sociétés privées et des directions de l'aménagement de métropoles, communautés urbaines ou d'agglomération. Il accueille également des représentants de l'État (Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature - DGALN, Plan Urbanisme Construction Architecture - PUCA, Conseil général de l'environnement et du développement durable - CGEDD), ainsi que des membres associés, représentants de fédérations professionnelles et d'organismes privés partenaires des aménageurs.

Le Club s'est imposé comme un lieu incontournable d'échanges pour les milieux professionnels de l'aménagement, et un contributeur majeur aux réflexions de l'État et des collectivités sur la ville de demain. Il fonctionne en réunissant des groupes de travail, ouverts aux collaborateurs des structures adhérentes, qui mènent des réflexions thématiques concernant les enjeux, les méthodes, les évolutions et les métiers de l'aménagement urbain. Y sont associés des experts et des chercheurs, qui apportent leurs regards critiques et prospectifs aux débats. Le rôle de laboratoire du Club a été récemment renforcé par l'émergence de nouveaux enjeux et défis, en lien avec les crises sanitaire et économique et les exigences en matière de transition écologique.

LES ACTIVITÉS DU CLUB

LES COLLOQUES

Sur la base des travaux de ses groupes et afin de les valoriser, le CVA organise, tous les trois ans, les « Entretiens de l'aménagement ». Il s'agit d'un grand colloque ouvert aux élus, aux maîtres d'ouvrage, aux maîtres d'œuvre, et plus largement à tous les acteurs de l'urbanisme (experts, chercheurs, étudiants) et aux partenaires de la construction (promotion, BTP). Pendant deux jours, plus de 600 personnes participent à des ateliers, débats et parcours urbains commentés - et prolongent les débats de manière informelle.

LES PRÉCÉDENTS COLLOQUES:

Produire ensemble la ville de demain. Toulouse, 2019 / **Ensemble, la ville.** Strasbourg, 2016 / **Le printemps des villes, villes en mouvement, ville pour tous.** Rennes, 2013 / **La solution, c'est la ville.** Bordeaux, 2010 / **Fabriquer la ville: nouvelles attentes, nouvelles cultures.** Marseille, 2007 / **Les aménageurs dans la maîtrise d'ouvrage urbaine.** Lyon, 2004 / **Les nouvelles frontières de l'aménagement.** Nantes, 2002 / **Outils et méthodes: les aménageurs proposent.** Montpellier, 1999 / **Le XXI^e siècle en chantier, un tournant pour l'aménagement.** Lille, 1997

LES « 5 À 7 »

Conférences ouvertes à toutes et tous, portant sur des questions d'actualité et sur des enjeux urbains en cours et à venir. Réunissant jusqu'à 700 participants, ces séances conçues et animées par Ariella Masbounji (Grand Prix de l'urbanisme 2016) sont librement consultables sur la chaîne Youtube du Club Ville Aménagement et intégralement retranscrites sur le site web du Club. Elles font l'objet d'une large diffusion, qui s'est récemment ouverte à l'international.

LES DERNIÈRES CONFÉRENCES:

Faire la ville éthique. Richard Sennett / **Inégalités et justice territoriales vont-elles de pair?** Laurent Davezies, David Djaïz / **Le numérique changera-t-il la ville?** Antoine Picon / **Le travail change, et la ville?** Bruno Marzloff / **Réinventer le modèle mobilité-ville.** Yves Crozet, Jean-Marc Offner / **Comment la France peut sauver ses villes.** Olivier Razemon

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Chaque année, le Club organise pour ses membres, un voyage d'études dans une ville étrangère. Ce voyage a pour but de confronter les aménageurs français à des approches étrangères en matière de projet urbain, en s'interrogeant notamment sur rôle de la maîtrise d'ouvrage publique. Les voyages permettent de découvrir des réalités certes très différentes en matière d'urbanisme et d'aménagement, mais pour autant inspirantes pour leurs réflexions sur les méthodes et modes de faire. Le dernier a eu lieu à Moscou, fin août 2019.

LES INSTANCES EXÉCUTIVES

LE BUREAU

PRÉSIDENT: Éric Bazard Directeur général d'Amiens Aménagement et de la SPL vallée idéale développement
TRÉSORIER: Thierry Febvay Directeur général adjoint de Paris La Défense
VICE-PRÉSIDENTS: Raphaël Catonnet Directeur général d'Oppidea - Europolia / **Jean-Luc Charles** Ancien directeur général de la SAMOA / **Fabienne Cresci** Directrice générale des services de Tisséo Collectivités / **Claire Guihéneuf** Directrice générale de Brest Métropole Aménagement / **Pierre Joutard** Directeur général adjoint de l'EPA Paris-Saclay / **Christophe Perez**, Directeur territorial SCET - Paca et Corse / **Laurent Théry** Grand Prix de l'urbanisme 2010, préfet honoraire

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aurélien Delpirou Secrétaire général
Blanche Debaecker Adjointe au secrétaire général

LES MEMBRES DU CLUB



CONTACTS — INFORMATIONS

CLUB VILLE AMÉNAGEMENT

Tour Séquoia - C/O DGALN,
1 place Carpeaux, 92055 La Défense Cedex
Tél: 01 40 81 25 15 / 01 40 81 93 83
Email: club-ville-amenagement@i-carre.net
www.club-ville-amenagement.org

JEUDI 23 JUIN

PLÉNIÈRE D'INTRODUCTION 9H → 10H30 / AMPHITHÉÂTRE			
POLYDÔME	PLATEAUX THÉMATIQUES		ATELIERS
	Amphithéâtre	Espace Club	Salle Vercingétorix
	10H30 → 12H LES TRAJECTOIRES POST-CARBONE DE L'AMÉNAGEMENT	10H30 → 12H IMPLICATION CITOYENNE : CONSTRUIRE OU DÉCONSTRUIRE LE PROJET URBAIN ?	10H30 → 11H30 SUIVI DE L'OBJECTIF ZAN DANS LES OPÉRATIONS : QUELS RÉFÉRENTIELS À DISPOSITION DES AMÉNAGEURS ?
			Salle Blaise Pascal 10H30 → 11H30 RÉPARER LA VILLE ANCIENNE
VISITES URBAINES 12H → 16H			
POLYDÔME	16H → 17H30 SOCIÉTÉ ET BIODIVERSITÉ : POUR UNE NOUVELLE NATURE DE VILLE	16H → 17H30 LES AMÉNAGEURS ET LA RECHERCHE	16H → 17H RÉPARER L'AMÉNAGEMENT
	17H30 → 19H TERRITOIRES OUBLIÉS, TERRITOIRES D'AVENIR	17H30 → 19H L'AMÉNAGEMENT PUBLIC FACE AUX TRANSITIONS : ADAPTATION OU REFONDATION ?	17H30 → 18H30 COMMENT RÉUSSIR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE AU TRAVERS DE LA SÉQUENCE " COMPRENDRE, IDENTIFIER MAÎTRISER, AMÉNAGER "
DÎNER DE GALA 20H / HALL 32			

VENDREDI 24 JUIN

PLATEAUX THÉMATIQUES		ATELIERS	
Amphithéâtre	Espace Club	Salle Vercingétorix	Salle Blaise Pascal
9H → 10H30 RÉPARER LA VILLE : QUEL RÔLE POUR LES AMÉNAGEURS ?	9H → 10H30 LA VILLE DIGITALE DU 21 ^E SIÈCLE : BUTTE MONTMARTRE OU MONT EVEREST POUR LES AMÉNAGEURS ?	9H → 10H ADAPTER LES OUTILS POUR LES TERRITOIRES OUBLIÉS	9H → 10H L'ÉCOLOGUE, LE CONCEPTEUR ET LE MAÎTRE D'OUVRAGE
11H30 → 13H MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DU ZAN ET RECYCLAGE FONCIER : COMMENT PASSER AU CONCRET ?	10H30 → 12H L'AMÉNAGEUR CRÉATEUR DE VALEUR DANS LA VILLE DIGITALE DU 21 ^E SIÈCLE : MODE D'EMPLOI	10H30 → 11H30 PUBLIC - PRIVÉ : VERS UNE NOUVELLE GESTION DE LA NATURE EN VILLE	10H30 → 11H30 L'AMÉNAGEUR, UN RÔLE CLÉ POUR LES FILIÈRES BAS CARBONE
		12H → 13H LES URBANISTES AUX PIEDS NUS INITIENT L'AMÉNAGEMENT DE DEMAIN	12H → 13H LA MÉTRIQUE CARBONE, MODE D'EMPLOI ET LIMITES
DÉJEUNER 13H → 14H30			
PLÉNIÈRE DE CLÔTURE 14H30 → 15H30 / AMPHITHÉÂTRE			

LES ENTRETIENS DE L'AMÉNAGEMENT
10^e édition
Polydôme de Clermont-Ferrand
www.entretiensdelamenagement.fr

CO-ORGANISATION :
ASSEMBLIA / SPL CLERMONT AUVERGNE
(DGassistantes@assemblia.fr)

APPUI ÉDITORIAL :
BOC (o.caro@agence-boc.com)
NOTSA (stanislas.mahe@notsa.fr)

PRODUCTION ÉVÈNEMENTIELLE :
PHOEBUS (contact@phoebus-communication.com)

GRAPHISME : TRAFIK (julia@trafik.fr)

GESTION ET SUIVI DES INSCRIPTIONS :
CLERMONT AUVERGNE TOURISME
(congrès@clermontauvergneturisme.com)

RELATIONS PUBLIQUES / PRESSE :
AGENCE GÉRALDINE MUSNIER
(geraldine@agencegeraldinemusnier.com)